



**OTT Consulting**

[www.onthinktanks.org/ott-consulting](http://www.onthinktanks.org/ott-consulting)

**TRANSPARENCE,  
PARTICIPATION  
ET REDEVABILITÉ :  
ANALYSE DU PAYSAGE**

Ajoy Datta, Jenny Lah, Linnea Mills,  
Fletcher Tembo

—  
2021

## CONTENTS

<b>A PROPOS DE CE RAPPORT .....</b>	<b>3</b>
<b>1. TENDANCES MONDIALES .....</b>	<b>4</b>
1.1 Prouver la pertinence du cadre TPR dans un monde de plus en plus autocritique .....	4
1.2 La progression évolutive de la démarche TPR .....	12
<b>2. TENDANCES EN MATIERE DE FINANCEMENT .....</b>	<b>24</b>
2.1 Le COVID-19 et le financement d'activités de type TPR.....	24
2.2 Changements dans le financement mondial et régional.....	26
2.3 Types d'organisations financées .....	28
2.4 Changements dans les stratégies des donateurs .....	29
2.5 L'Egalité des Sexes et l'Inclusion Sociale dans les stratégies des bailleurs de fonds .....	33
<b>3. APERÇUS DES PAYS .....</b>	<b>37</b>
3.1 Burkina Faso .....	37
3.2 Ghana .....	43
3.3 Kenya.....	49
3.4 Sénégal .....	55
3.5 Tanzanie .....	60
<b>4. METHODOLOGIE ET DONNEES.....</b>	<b>68</b>
4.1 Tendances mondiales en matière de TPR : Méthodologie et données .....	68
4.2 Tendances en matière de financement : Méthodologie et données.....	75
4.3 Instantanés de TPR par pays : Méthodologie et données .....	83

## A PROPOS DE CE RAPPORT

Chaque année, l'équipe de la Fondation Hewlett chargée de la Transparence, de la Participation et de la Redevabilité (TPR), composée de quatre responsables de programme et de trois associés de programme, alloue entre 30 à 35 millions de dollars US sous forme de subventions à des organisations qui plaident auprès des gouvernements afin qu'ils divulguent davantage d'informations, ceci aide les communautés à résoudre les problèmes auxquels elles sont confrontées, notamment la qualité des services publics.

En 2020, la Fondation Hewlett a demandé à OTT Consulting d'élaborer une évaluation de la stratégie d'octroi de subventions de TPR (2015-2020) et une analyse du paysage du domaine de TPR, dans le cadre de son processus d'actualisation de la stratégie quinquennale.

L'évaluation se penche sur ce qui s'est passé au cours du cycle stratégique précédent, et l'analyse du paysage examine l'état actuel du domaine et la manière dont il évolue, afin d'aider l'équipe de la fondation à apprendre, à s'adapter et à répondre à ce nouveau contexte dans sa stratégie 2020-2025.

En publiant les résultats de ce travail, la Fondation Hewlett et OTT espèrent qu'ils serviront également de ressource pour toutes les organisations et personnes travaillant dans le domaine de TPR.

## 1. TENDANCES MONDIALES

*Les articles ont été adaptés d'un rapport non publié sur les tendances mondiales dans les domaines de la Transparence, de la Participation et de la Redevabilité (TPR), rédigé dans le cadre d'une analyse du paysage de TPR entreprise par OTT Consulting pour informer la nouvelle stratégie d'octroi de subventions de la Fondation Hewlett. Auteur : Linnea Mills. L'analyse se base sur un examen de la littérature pertinente et des entretiens avec un nombre soigneusement sélectionné de leaders d'opinion. [Plus d'informations sur la portée, la méthodologie et les sources.](#)*

### 1.1 Prouver la pertinence du cadre TPR dans un monde de plus en plus autocritique

#### 1.1.1 Le besoin urgent de preuves plus solides

##### *Un défi familier, un impératif renouvelé*

En 2010, le Ministère britannique du développement international (désormais le ministère britannique des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement, le FCDO) a décidé qu'il était grand temps de mieux comprendre l'impact et l'efficacité des initiatives dans le domaine de TPR et a chargé John Gaventa et Rosemary McGee d'évaluer les preuves.

Ils ont constaté que le domaine s'appuyait sur " des hypothèses normatives non testées et des relations sous-spécifiées entre les mécanismes et les résultats " et que " les preuves d'impact disponibles sont inégales et rares, compte tenu de la quantité d'attention et de financement des donateurs concentrés sur ce domaine " (Gaventa et McGee, 2013 : 11, 16).

Dix ans plus tard, non seulement de nombreuses lacunes subsistent dans les connaissances, mais il est encore plus impératif de montrer que les hypothèses des domaines de TPR soient toujours pertinentes, compte tenu des tendances mondiales à l'autocratisation et à l'élaboration de politiques descendantes.

Dans un monde qui tourne de plus en plus le dos aux idéaux démocratiques et dans un climat politique où de nombreux gouvernements s'efforcent de discréditer la démocratie et la participation civique, les domaines de TPR ne peuvent pas se permettre de reposer sur des bases moins solides.

Selon les experts et les leaders d'opinion auxquels nous avons parlé, le manque de preuves de l'impact des initiatives de TPR constitue désormais une menace existentielle pour le domaine. Comme l'a décrit l'un des leaders d'opinion auxquels nous avons parlé, la fenêtre d'opportunité pour la redevabilité sociale ne restera ouverte que si nous pouvons apporter la preuve que la responsabilité sociale fonctionne et mérite un soutien continu.

Bien sûr, de nombreux facteurs influencent le soutien des donateurs à des problématiques et à des pays, et les thématiques de TPR peuvent être soutenues en raison de leurs valeurs intrinsèques de renforcement de la démocratie, ainsi que de sa valeur instrumentale d'amélioration des services publics.

Le risque d'un retour de bâton de la part de cette stratégie TPR n'est toutefois pas seulement réel du point de vue des gouvernements et des bailleurs de fonds, mais aussi des citoyens eux-mêmes.

Certaines données récentes indiquent que le retrait des citoyens est dû au fait que la transparence et la participation ne sont pas perçues comme conduisant à la redevabilité. L'une de ces études a montré que dans les pays où les niveaux de corruption sont élevés, la transparence est associée à un sentiment de résignation et de retrait de l'engagement public chez les citoyens (Bauhr et Grimes, 2014).

Un examen systématique des preuves a révélé que les effets de la transparence sont en grande partie le produit de l'environnement dans lequel elle est mise en pratique (Cucciniello et al., 2017). Il est donc particulièrement alarmant que les recherches menées dans les domaines de TPR soient fortement biaisées. Comme l'a noté un leader d'opinion :

---

*Il est surprenant, si l'on examine les analyses documentaires sur la fiscalité en Afrique, de constater qu'il n'y a pratiquement pas d'universitaires et d'universités sérieuses du Sud qui y figurent.*

---

Les institutions de recherche du Sud ont généralement moins de possibilités d'accéder aux financements publics que leurs homologues du Nord. Les donateurs et bailleurs de fonds externes ont donc un rôle important à jouer pour combler le manque de ressources. La compréhension de ces conditions critiques reste une frontière dans la recherche sur cette stratégie TPR, et il est utile de solliciter la perspective de ceux qui comprennent le mieux le contexte opérationnel.

### 1.1.2 Trouver le chaînon manquant entre les thématiques de TPR et l'impact sur le développement

S'il y a bien des points d'interrogation quant au pouvoir de la transparence et de la participation pour créer la redevabilité, il y a encore plus d'incertitude quant à l'impact de TPR sur le développement. Un leader d'opinion nous a dit :

---

*Il y a une lassitude, à la fois parmi les acteurs des domaines de TPR et plus largement, que beaucoup de ressources ont été dépensées sur la transparence et la participation, mais cela ne semble pas se traduire par des vies réellement transformées et des améliorations réelles dans la prestation de services publics. La question est de savoir quel est le chaînon manquant ?*

---

#### *Le chaînon manquant, premier candidat : le déficit de mise en œuvre*

Pour de nombreuses initiatives de type TPR, le résultat de leur travail est la promulgation officielle de lois et de règlements, il s'agit notamment de lois sur la divulgation dans la gouvernance des ressources naturelles ou la transparence dans les marchés publics, entre autres (Mills, 2019 ; NRGI, 2019).

Divers acteurs et initiatives en matière de TPR (y compris les bénéficiaires de subventions de la Fondation Hewlett) ont commencé à s'intéresser à ce qu'ils appellent le "déficit de mise en œuvre", c'est-à-dire l'incapacité à appliquer, faire respecter et faire respecter pleinement et correctement les lois de TPR adoptées.

Le lien supposé entre les réformes liées à la redevabilité et les progrès en matière de développement se brise en l'absence d'une mise en œuvre efficace.

Par exemple, l'incapacité d'un détenteur de budget à exécuter le budget d'un pays (ou d'un secteur) conformément aux lois votées par le parlement ou le congrès (de Renzio et al., 2019). Comment un budget réservé à la fourniture de services de santé peut-il conduire à une meilleure santé si l'argent qui existe sur le papier n'est jamais dépensé ?

### *Deuxième candidat du chaînon manquant : les écosystèmes de redevabilité*

Le rôle des écosystèmes de responsabilisation retient également l'attention dans les discussions sur le "chaînon manquant" entre TPR et l'impact sur le développement. Cela remet en question l'approche de nombreux acteurs de TPR qui a eu tendance à se concentrer sur le renforcement des institutions de redevabilité sans tenir compte du contexte plus large et interdépendant dans lequel elles opèrent.

Des recherches récemment publiées sur les systèmes d'audit ont montré, qu'en termes d'impact, on ne peut pas attendre grand-chose du renforcement des institutions suprêmes d'audit si, dans le même temps, les institutions et les processus qui s'engagent dans les conclusions de l'audit (y compris les commissions parlementaires des comptes et les organisations de la société civile) restent faibles (IBP/IDI, 2020).

De l'autre côté de la médaille, certains font preuve d'un optimisme prudent en pensant que les énormes plans de relance provoqués par la pandémie mondiale de Covid-19 pourraient contribuer à faire de la redevabilité financière une plus grande priorité politique, ce qui pourrait - si l'on y prête suffisamment attention - avoir un effet positif durable sur les systèmes de redevabilité plus larges. *New ways of working and organising in the TPA field*

### **1.1.3 Nouvelles méthodes de travail et d'organisation dans les domaines de TPR**

#### *Les mouvements citoyens et les protestations au cœur de la problématique mondiale*

Pour conserver et démontrer encore sa pertinence, les domaines de TPR doivent trouver des moyens de faire partie des solutions aux grands défis mondiaux de notre époque, tels que le changement climatique, la démocratie et l'égalité. Comme l'a dit un leader d'opinion :

---

*Les bailleurs de fonds subissent des pressions pour relier TPR à la crise du chômage dans le Sud, aux inégalités raciales, à la démocratie, etc. Ils essaient de trouver un front plus large de questions et de voir comment elles sont liées, et cela se répercute sur les groupes qui sont des acteurs spécifiques de la transparence et de la redevabilité. Comment leur travail renforce-t-il des*

*mouvements plus larges ? Je vois un certain nombre de donateurs qui éprouvent des difficultés actuellement avec cette adaptation. C'est ce qui occupe une grande partie des débats et des sessions stratégiques des différentes organisations.*

---

Au lieu que les acteurs de TPR traditionnellement organisés soient au centre de ces questions mondiales, les protestations de masse et les mouvements de base ([sous leurs différentes formes](#)) deviennent l'ordre du jour.

En 2019, les citoyens se sont mobilisés par millions pour exiger une action politique de lutte contre le changement climatique, avec l'adolescente Greta Thunberg comme figure de proue improbable, et 2020 restera dans l'histoire pour la mobilisation massive des citoyens contre l'inégalité raciale.

### *Professionnalisation versus base : un paradoxe pour la légitimité*

Ces mouvements citoyens sont - ou du moins sont perçus comme tels - plus proches des citoyens et cela devient le talon d'Achille du domaine de PTR, dans lequel les ONG et les OING apparaissent souvent professionnelles mais détachées, étant donné qu'elles sont souvent basées dans le Nord global ou dans les capitales.

D'une part, la professionnalisation des organisations de la société civile leur a permis de s'impliquer dans des conversations techniques de haut niveau dans des domaines tels que la gouvernance des ressources naturelles. D'autre part, on craint que cela ne les ait éloignées de la base et, ce faisant, ne les ait privées de leur légitimité auprès des décideurs. Comme l'a expliqué un leader d'opinion d'une ONGI :

---

*Les décideurs politiques demandent : " Pour qui parlez-vous ? Qui représentez-vous ? Pourquoi devrais-je vous écouter ?". Plus vous êtes éloigné des citoyens et des voix sur le terrain, moins votre voix est légitime. À son tour, le manque de légitimité sape votre capacité et votre aptitude à exercer une pression sur les gouvernements. Ainsi, nous constatons que nous produisons beaucoup de connaissances mais que notre capacité à forcer le gouvernement à agir est limitée.*

---



Les décideurs politiques ne sont pas les seuls à se demander au nom de qui ces organisations s'expriment ; leur légitimité est également remise en question par les citoyens qu'elles sont censées représenter.

Pendant ce temps, alors que les organisations professionnalisées de TPR ont rencontré des difficultés pour défendre leur légitimité, les militants de base doivent relever le défi de traduire l'énergie de la protestation en impact politique.

Des recherches récentes menées par l'Institut Carnegie pour la paix proposent deux options pour concilier ce clivage. La première consiste, pour les ONG professionnalisées, à essayer de s'"hybrider", en développant des capacités internes d'analyse politique et de mobilisation de masse. L'autre option consiste pour ces organisations à créer des coalitions formelles ou informelles avec des groupes qui travaillent au niveau de la base.

Ces deux stratégies posent des défis : Les ONG devront développer de nouvelles compétences, tenter de rassembler des cultures organisationnelles et des méthodologies distinctes, et définir et articuler des demandes politiques qui ne sont pas seulement techniquement solides mais aussi publiquement attrayantes. Dans de nombreux cas, la création de coalitions sera une voie plus facile, car elle ne nécessite pas de modifier les structures internes de l'organisation et du personnel (Bellows, 2020).

### ***L'union fait la force***

La formation de coalitions est déjà en cours, comme l'a fait remarquer un leader d'opinion :

---

***Les coalitions sont une tendance qui semble s'accroître : de nombreuses organisations ne s'engagent plus en tant que telles, mais cherchent plutôt à trouver des moyens d'attirer d'autres personnes. Ainsi, on ne voit pas de grandes organisations se former dans cet espace, mais plutôt de nombreuses petites organisations se réunir. Il s'agit peut-être d'une tactique de survie, car les ressources sont limitées.***

---

La formation de coalitions est également, comme suggéré ici, une stratégie d'atténuation des risques et, à mesure que l'espace civil se rétrécit dans de nombreux pays, nous sommes susceptibles de voir de plus en plus d'OSC unir leurs forces. Par exemple, dans un exemple récent et intéressant au Ghana, plus de 400 OSC ont uni leurs forces pour contester la décision du Président de forcer le chef de l'institution suprême d'audit du

pays à prendre un congé substantiel de son poste. La coalition a fait valoir que la directive du président à l'égard de l'auditeur général, qui a la réputation d'être un fervent défenseur de la lutte contre la corruption, allait à l'encontre de l'esprit et de la lettre de la Constitution ghanéenne de 1992 (GhanaWeb, 2020). Un plus petit nombre d'OSC a ensuite poursuivi le gouvernement en justice.

#### **1.1.4 Les risques posés par les nouvelles méthodes de travail**

Des modes d'organisation nouveaux et différents de l'approche TPR semblent être une tendance durable - que les ONG professionnalisées s'associent verticalement aux mouvements de base ou qu'elles forment des coalitions horizontales d'OSC.

Ces changements soulèveront d'importantes questions liées au risque, tant pour les donateurs que pour les organisations et initiatives qui acceptent des financements extérieurs.

Ces dernières années, certains grands donateurs bilatéraux ont commencé à accorder une plus grande attention à la gestion des risques (Gulrajani et Mills, 2019). La gestion des risques ne consiste pas à éliminer les risques mais plutôt à les articuler et à mettre en place des mesures pour les atténuer ainsi que tout risque imprévu.

Du point de vue de la coopération au développement, le risque peut être regroupé en trois catégories qui se chevauchent (OCDE, 2014) :

- Le risque contextuel se réfère à la gamme de résultats négatifs potentiels qui peuvent survenir dans un contexte particulier, comme le risque pour l'engagement civique lié à la tendance à l'autocratisation et à la fermeture subséquente de l'espace civil. Un donateur n'a qu'une influence limitée sur le risque contextuel à court terme, mais il cherche à soutenir les interventions qui créent les conditions d'une réduction du risque contextuel à long terme.
- Le risque programmatique concerne le risque que les interventions n'atteignent pas leurs objectifs ou causent des dommages par inadvertance, par exemple en exacerbant les tensions sociales. Les risques programmatiques sont liés à des faiblesses dans la conception et la mise en œuvre du programme ou à un dysfonctionnement de la relation entre le bailleur de fonds et ses partenaires de mise en œuvre/les bénéficiaires de subvention.
- Le risque institutionnel fait référence à l'éventail des conséquences potentielles de divers types d'échecs dans les programmes/projets d'intervention que peut avoir le donateur/bailleur de fonds ou bénéficiaire de subvention. Le risque de (mauvaise) réputation est une partie importante du risque institutionnel. Étant

donné que les donateurs utilisent de l'argent ou des dons publics et qu'ils sont par conséquent examinés de près par les processus politiques et/ou par la presse, ils jouent beaucoup sur leur réputation. Cette réputation peut être gravement endommagée très rapidement, par exemple par un scandale de corruption impliquant un bénéficiaire de subvention.

**En ce qui concerne la tendance à la collaboration verticale entre les ONG et les organisations de base**, le risque supplémentaire pour les donateurs pourrait être que, par le biais de subventions aux ONG, ils deviennent (indirectement) impliqués dans la politique des partis. C'est particulièrement le cas dans les pays où les mouvements populaires sont liés à des partis d'opposition ou ont d'autres affiliations politiques ou religieuses.

Une approche tout aussi prudente peut être justifiée lorsqu'il s'agit de créer ou de rejoindre des coalitions d'OSC. Les bénéficiaires individuels peuvent être contrôlés, mais si ces bénéficiaires font partie de coalitions ou en forment avec d'autres OSC, cela peut impliquer l'organisme octroyant la subvention dans quoi que ce soit que ces autres acteurs sont impliqués.

Le soutien aux mouvements de base ou aux ONG professionnalisées qui souhaitent créer des liens verticaux avec les **mouvements comporte également un risque programmatique potentiel**, lié au préjudice que peut causer le financement extérieur. Dans divers contextes autocratiques, les gouvernements ont tenté de délégitimer les organisations qui acceptent des financements étrangers et d'empêcher ces derniers d'atteindre l'espace TPR. En Éthiopie, par exemple, l'argument du gouvernement est que le financement étranger est à l'origine d'une industrie de citoyens activistes qui font pression pour que le gouvernement rende des comptes. À cette fin, le gouvernement a promulgué une loi stipulant que si une OSC reçoit plus d'un certain pourcentage de son budget de sources externes, elle doit s'enregistrer comme agent étranger, ce qui a également pour effet de l'empêcher d'entreprendre certaines activités. Les gouvernements de Tanzanie et du Kenya s'engagent dans une voie similaire.

Comme l'a fait remarquer un leader d'opinion :

---

*Alors que le soutien aux mouvements est essentiel, il doit être fait de manière à renforcer le mouvement, et nous devons étudier ce qui a fonctionné à cet égard. Où est ce que le soutien extérieur aux mouvements a-t-il réellement apporté une contribution positive ? L'étude du mouvement*

*Black Lives Matter aux États-Unis pourrait être un bon point de départ. Il est important de s'efforcer de comprendre ce que le financement apporte aux mouvements avant de l'entreprendre.*

---

Des bases utiles ont été posées à cet égard avec un rapport récent de Datta et Baertl (2020) sur les raisons et les modalités de la collaboration entre les groupes de réflexion et les mouvements sociaux, et sur la manière dont les bailleurs de fonds peuvent soutenir au mieux une telle collaboration.

## 1.2 La progression évolutive de la démarche TPR

Lors de nos entretiens avec les leaders d'opinion sur l'approche TPR, nous avons commencé à voir un modèle. Les sous-domaines de TPR évoluent et passent par trois étapes. Et à chaque étape de l'évolution, il existe des opportunités et des risques spécifiques pour les donateurs.



### *Étape 1 : Changer les normes*

La première étape de l'évolution consiste à diffuser une idée et à changer les normes mondiales. Cette étape est peut-être la moins compliquée à soutenir pour un bailleur de fonds.

La diffusion de normes mondiales commence par l'émergence d'une norme - par exemple, les entreprises devraient investir et se comporter de manière plus responsable. Lorsque suffisamment de pays adoptent la norme, un point de basculement est atteint et de nombreux autres pays suivront en réponse à la pression internationale.

Cette diffusion de normes est principalement le fait d'organisations internationales, d'associations professionnelles et de coalitions internationales de défense des droits, qui mènent les efforts pour rédiger, codifier et valider ces normes mondiales (Finnemore et Sikkink, 1998 ; Martinsson, 2011).

Qu'est-ce que cela signifie pour les organisations dans le domaine de TPR, et pour les opportunités et les risques ? Tout d'abord, l'organisation idéale pour les efforts déployés à cette première étape de l'évolution de la démarche TPR est une ONG internationale axée sur le plaidoyer, présente dans le monde entier et dont le siège se trouve dans des centres politiques importants.

Pour les donateurs, le principal risque lié à cette étape de changement de norme est probablement d'ordre programmatique : les dirigeants politiques peuvent adhérer du bout des lèvres à la nouvelle norme sans avoir à changer quoi que ce soit dans la pratique ; sans résultats tangibles d'une intervention, il peut être difficile de faire respecter la parole de ces dirigeants ou de démontrer les progrès accomplis.

### *Étape 2 : Changer les règles*

Une nouvelle norme mondiale ne peut exister trop longtemps sous une forme abstraite. Elle doit être ancrée dans des lois, des règles et des comportements. C'est à ce stade que la norme nouvellement partagée et adoptée est confrontée au contexte institutionnel et politique d'un pays, y compris aux éventuels intérêts particuliers qui cherchent à maintenir le statu quo.

En remettant en question les modes de fonctionnement établis, l'organisation qui fait avancer l'agenda TPR dans un sous-domaine peut donc chercher des partenaires, par exemple en puisant dans les mouvements de base ou en formant des coalitions avec d'autres organisations.

En d'autres termes, l'ancrage ou l'institutionnalisation d'une nouvelle norme est par nature une entreprise politique dans un pays. En tant que telle, cette étape de changement de règles présente beaucoup plus de risques pour un donateur ou un financeur externe, et tout soutien qu'il apporte à un sous-domaine à ce stade doit être fait avec les yeux ouverts.

### *Étape 3 : S'assurer que cela fonctionne dans la pratique*

Certains sous-domaines de TPR sont suffisamment bien établis pour avoir réussi à ancrer leurs normes dans les politiques ou les lois nationales. Que faire alors ?

La troisième étape de l'évolution d'un sous-domaine concerne la mise en œuvre : il s'agit de s'assurer que les politiques et les lois soient respectées comme prévu, ce qui peut être considéré comme le test décisif pour savoir si  $T + P = R$ .

À ce stade, il s'agit moins de la grande politique nationale et plus des relations de redevabilité, qui peuvent être beaucoup plus localisées et micro. Bien que cela réduise les risques pour les donateurs et les bailleurs de fonds, les occasions de démontrer le succès, que l'annonce d'une réforme politique peut apporter, sont également moins nombreuses.

La légitimité de la voix est ici importante ; ce n'est pas seulement ce qui est dit qui compte, mais qui le dit. Et, alors que les coalitions stratégiques étaient essentielles dans l'étape précédente, dans cette étape, tout est question de participation de masse.

La question qui se pose est la suivante : où cela mène-t-il les donateurs ? Quels types d'organisations sont les mieux placés pour soutenir les sous-domaines de TPR à ce stade de leur évolution, et quels sont les points d'entrée et les opportunités pour les donateurs et les financeurs ?

On peut trouver des indices en examinant les sous-domaines de TPR qui ont atteint cette troisième étape (du moins dans certains pays).

### **1.2.1 Le changement des normes: investissement responsable et le cas du comportement des entreprises**

À ce stade de son évolution, le sous-domaine de l'investissement responsable et du comportement des entreprises concerne principalement la diffusion de l'idée que la fiscalité devrait être plus transparente. La transparence fiscale est censée réduire l'évasion fiscale des entreprises, notamment des multinationales. Et comme l'impôt sur les sociétés représente une part nettement plus importante des recettes publiques dans les pays en développement (environ 16 %) que dans les pays de l'OCDE (environ 8 %), ce changement de norme particulier a le potentiel d'être très favorable au développement.

L'un des principaux acteurs de ce sous-domaine de TPR est 'B-Team', un collectif d'entreprises et de dirigeants de la société civile qui se sont réunis après la crise financière mondiale de 2008 pour lutter contre ce qu'ils considéraient comme un défaut de la culture d'entreprise, notamment le court-termisme et la primauté des actionnaires.

L'accent mis par l'approche TPR sur une fiscalité des entreprises plus responsable est né du constat que les approches habituelles ne favorisaient pas la confiance entre les entreprises et la société. L'un des principaux facteurs contribuant à cette méfiance était la perception croissante d'une évasion fiscale généralisée des entreprises et la reconnaissance du fait que la manière dont le système fiscal international a été construit a permis aux entreprises (en particulier les multinationales) de jouer avec le système, d'exploiter les failles et, par conséquent, de minimiser leurs obligations fiscales.

Cette situation a suscité l'élaboration d'un ensemble de Principes de Fiscalité Responsable, développés par 'B-Team', en collaboration avec des organisations de la société civile, des investisseurs, des institutions internationales et neuf multinationales. Et, trois ans après la publication de ces Principes, nous constatons que les normes commencent à changer. Il est particulièrement encourageant de constater que de nombreux grands investisseurs commencent à considérer les affaires fiscales des multinationales comme une source de risque et exigent à leur tour un comportement plus responsable de la part des entreprises. Comme l'a expliqué un leader d'opinion :

---

*Nous constatons que de plus en plus d'investisseurs, grands et petits, commencent à réaliser que la fiscalité est un risque clé qui doit être intégré dans leurs stratégies d'investissement. Il s'agit d'un risque de réputation si les entreprises sont considérées comme des fraudeurs fiscaux. Il s'agit également d'un risque financier, car si les entreprises ont des positions fiscales susceptibles d'être contestées par les autorités fiscales, elles peuvent se retrouver avec une facture fiscale élevée. Nous commençons également à voir des investisseurs affirmer que l'impôt est lié au risque contextuel, car c'est l'impôt, en fin de compte, qui finance le type de sociétés modernes et fonctionnelles auxquelles nous aspirons tous et sur lesquelles, en fait, les entreprises comptent. Elles ont besoin d'infrastructures pour fonctionner, d'une main-d'œuvre bien formée et d'un système de santé qui soutienne leur personnel. En conséquence, les investisseurs ont commencé à relever leurs attentes vis-à-vis des entreprises.*

---

Les Principes sont désormais suivis par 20 multinationales et des efforts sont en cours pour accroître ce nombre et améliorer la mise en œuvre des Principes. En outre, B-team, qui devait initialement convaincre activement les entreprises d'adhérer aux Principes, est désormais sollicité par les entreprises elles-mêmes, qui considèrent qu'il est dans leur propre intérêt d'adhérer aux Principes.

Au-delà de l'établissement et du changement de normes, l'ambition dans ce sous-domaine est de créer une sorte de coalition de plaidoyer informel, formée de ces sociétés multinationales, qui s'exprimerait en faveur d'un changement de règles, c'est-à-dire qui ferait pression sur les gouvernements pour que toutes les sociétés soient légalement

tenues d'adopter certains des comportements responsables que ces sociétés adoptent volontairement.

---

*À terme, nous serons en mesure de mener des actions de plaidoyer avec ce groupe d'entreprises et je pense que cela sera très efficace. L'une des principales raisons pour lesquelles la modification des règles/la législation en matière de fiscalité, notamment en ce qui concerne la transparence fiscale, est délicate est que les entreprises font pression contre elle. Nous avons maintenant un groupe d'entreprises qui le font volontairement et le meilleur dans tout cela, c'est que tous les arguments qui ont été utilisés par les entreprises contre la transparence - le genre d'arguments qui disent que la transparence sape les positions concurrentielles et est incroyablement coûteuse d'un point de vue administratif - sont en quelque sorte en train de se désintégrer parce que nous avons montré que cela peut être fait.*

---

### **1.2.2 Changement de règles : La gouvernance des ressources naturelles**

La transparence et la participation des citoyens sont considérées comme essentielles pour garantir que la richesse générée par les secteurs extractifs contribue à la croissance et à la réduction de la pauvreté.

Pour les initiatives travaillant dans ce sous-domaine de TPR, la théorie du changement est que la société civile et les citoyens utiliseront les informations sur les contrats, les revenus et les paiements du gouvernement liés au secteur extractif pour tenir le gouvernement responsable de ses décisions en matière de dépenses publiques et du respect de l'intégrité.

De même, les citoyens, s'ils disposent des informations, s'en serviront pour tenir les entreprises extractives responsables de leurs actions - y compris de leur contribution ou de leur absence de contribution aux communautés affectées par leur présence (Banque Mondiale, 2016).

Depuis le début des années 2000, les initiatives et les acteurs de TPR, notamment 'Publish What You Pay', l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives



(ITIE) et l'Institut de gouvernance des ressources naturelles (Natural Resource Governance Institute – connu précédemment sous le nom de 'Revenue Watch Institute'), ont réussi à faire évoluer les normes en matière de transparence dans le secteur extractif.

Plus de 50 pays produisent désormais des rapports détaillés accessibles au public sur les revenus que le gouvernement tire des industries pétrolières, gazières et minières (Gaventa, 2019). Ce n'est pas un mince exploit, d'autant plus que les conversations autour de la gouvernance des industries extractives dans de nombreux pays étaient taboues et très sensibles.

Les efforts de type TPR dans le domaine de la gouvernance des ressources naturelles ont commencé par se concentrer sur la transparence des revenus - ce que les gouvernements reçoivent et ce que les entreprises paient - avec les OSC utilisant le récit de la "malédiction des ressources" : pourquoi les populations des pays riches en ressources sont-elles si pauvres ?

Aujourd'hui, ce sous-domaine couvre l'ensemble de la chaîne de décision des industries extractives, depuis les décisions d'exploitation, les contrats, la législation, les systèmes de gestion de la collecte des revenus et le développement durable. Plus récemment, l'ITIE a également commencé à s'intéresser à des éléments qui dépassent le cadre direct de la gouvernance extractive, notamment les questions d'égalité des sexes et de transition énergétique.

Après avoir obtenu de bons résultats dans le changement des normes relatives à l'approche TPR dans le secteur extractif, ce sous-domaine a progressé dans de nombreux pays pour initier des réformes politiques, institutionnelles et juridiques.

Cette deuxième étape de modification des règles s'est toutefois révélée délicate. Non seulement le secteur des industries extractives dispose d'un puissant lobby commercial qui rendrait difficile l'adoption de tout changement qui pourrait être considéré comme désavantageux pour les sociétés extractives, mais le gouvernement lui-même peut également avoir de fortes raisons de résister à la réforme.

En fait, le contrôle du secteur des ressources est considéré comme l'un des atouts les plus précieux sur le plan politique, en particulier dans les nations les plus pauvres (Smith et Rosenblum, 2011). Comme l'a expliqué un leader d'opinion :

---

*Une contrainte à prendre en compte dans ce domaine est que la gouvernance du secteur extractif ne peut pas être*

*dissociée de l'état général de la démocratie. Dans certains pays africains, les dirigeants sont en poste depuis des décennies parce qu'ils ont pu utiliser le secteur extractif à des fins politiques. Ainsi, tout changement dans ce secteur risque d'être difficile sur le plan politique, en particulier en Afrique puisque la survie même de nombreux régimes africains se résume à leur implication directe dans les industries extractives.*

---

Cette sensibilité politique s'est traduite par un certain niveau de " poudre aux yeux ", avec des lois sur la transparence rédigées et promulguées mais non ratifiées, appliquées ou mises en œuvre (ce qui entraîne ce que l'on appelle des lacunes dans la mise en œuvre, comme indiqué dans la section 2 de ce rapport). Certains gouvernements ont adhéré à l'ITIE uniquement pour gagner en popularité auprès des citoyens et des donateurs (Sovacool et Andrews, 2015). Dans de tels contextes, les progrès réels vers les aspects TPR sont naturellement lents.

Dans ce type d'environnement d'économie politique, le pouvoir peut pencher en faveur de la bonne gouvernance si les organisations de la société civile sont capables de former de grandes coalitions et de mobiliser une masse critique de personnes et d'institutions en faveur de la cause.

Quant aux donateurs, la nature politique des efforts déployés à cette deuxième étape devrait inciter les donateurs peu enclins au risque à faire preuve de prudence. Ceux qui cherchent à soutenir des sous-domaines à ce stade de leur évolution doivent s'efforcer de comprendre l'économie politique de ces sous-domaines dans les pays qu'ils soutiennent.

Les recherches récentes publiées par le Partenariat budgétaire international sur la politique de la réforme fiscale (Lakin, 2020) constituent un bon pas dans la bonne direction qui pourrait être entrepris pour d'autres sous-domaines de TPR également, y compris dans la gouvernance des ressources naturelles.

### **1.2.3 S'assurer que ça fonctionne dans la pratique : la réforme des marchés publics**

Les marchés publics représentent environ 50 % du total des dépenses publiques dans les pays à revenu faible et intermédiaire, ce qui en fait l'un des plus grands risques de corruption. En effet, plus de la moitié (57 %) des 427 affaires de corruption conclues dans le cadre de la Convention anticorruption de l'OCDE concernaient des pots-de-vin versés pour obtenir des contrats sur les marchés publics (Amin, 2017).

---

## OTT Consulting

Pour remédier à ce problème, garantir l'équité et l'optimisation des ressources, les pays ont entrepris diverses réformes visant à accroître la transparence et l'ouverture des passations de contrats sur les marchés publics.

Les Contrats Ouverts (Open Contracting) reposent sur l'hypothèse selon laquelle, lorsque les gouvernements rendent accessibles les informations relatives aux marchés publics, les entreprises peuvent se livrer à une concurrence loyale pour remporter des contrats et la société civile peut surveiller le processus afin d'identifier et de contester les irrégularités telles que la corruption et la captation de l'État (Amin, 2017).

Le Partenariat pour les Contrats Ouverts a joué un rôle normatif dans ce sous-domaine de TPR, aidé par la Norme de Données pour des Contrats Ouverts (Open Contracting Data Standard), que de nombreux pays ont approuvée par le biais du Partenariat pour un gouvernement ouvert (en tant qu'engagements dans leurs plans d'action nationaux). Plusieurs pays ont également approuvé publiquement la norme lors du sommet international sur la lutte contre la corruption qui s'est tenu à Londres en 2016.

Certaines initiatives de transparence des marchés publics ont attiré l'attention internationale, ce qui a favorisé les progrès dans ce sous-domaine. Par exemple, l'initiative ukrainienne 'ProZorro', qui a été développée en étroite collaboration entre le gouvernement, le secteur privé et la société civile, a obtenu une reconnaissance internationale lorsqu'elle a remporté le 'World Procurement Award' (Prix Mondial de la Passation de Marchés) en 2016 (Bugay, 2016).

Plus récemment, en 2020, une initiative de transparence des marchés publics a été le projet anti-corruption gagnant d'un concours organisé par le Fonds Monétaire International. Le projet, intitulé "Public Procurement Corruption Risks : Harnessing Big Data for Better Fiscal Growth" (Risques relatifs aux passations de marchés publics : se servir de Big Data pour une meilleure croissance fiscale) - a créé un outil de renseignement qui exploite les Big Data pour repérer les risques de corruption dans les processus de passation de marchés publics.

Dans certains pays, il existe désormais de bons cadres juridiques pour la transparence des marchés publics et les gouvernements partagent les données relatives aux marchés publics. Cependant, comme dans le sous-domaine de la transparence budgétaire, les travaux visant à garantir la redevabilité en matière de passation de marchés ne font que commencer. En prenant l'exemple du Nigeria, un leader d'opinion a expliqué :

*Grâce aux efforts de la société civile, il existe désormais au Nigeria un bon cadre juridique pour la transparence des marchés publics. Cette loi est bien établie et utilisée à tous les niveaux du gouvernement. Toutefois, le problème est que nous ne savons pas si cela a eu un quelconque impact sur l'efficacité des marchés publics et sur la réduction de la corruption. Ce qu'il nous faut maintenant, c'est un contrôle des marchés publics, qui se concentre spécifiquement sur la manière dont les contrats publics sont mis en œuvre. Ces contrats peuvent sembler bons sur le papier et ils peuvent avoir suivi la bonne procédure, mais s'ils sont mis en œuvre d'une manière qui n'est pas conforme à ce que prévoit le contrat, ils n'auront probablement pas les résultats escomptés et ne seront pas rentables.*

---

Comme pour la transparence et le suivi du budget, les OSC professionnalisées dans cet espace manquent de capacité et de légitimité pour assumer cette tâche de suivi. Au lieu de cela, cela doit se faire à un niveau beaucoup plus localisé.

Les organisations spécialisées de la société civile travaillant dans ce sous-domaine joueront donc davantage un rôle de facilitateur, qui peut inclure la formation de contrôleurs communautaires, la fourniture de services technologiques (par exemple, la numérisation des informations de contrôle) et la traduction des informations relatives aux contrats dans les langues locales.

#### **1.2.4 Une évolution incertaine : la responsabilité sociale**

---

*Vous pensez que la responsabilité sociale est la réponse du gouvernement à la pression de la société civile, mais ce qui a changé ces dernières années, c'est l'émergence d'une cohorte de gouvernements qui n'attendent plus la pression de la société civile pour apprécier la responsabilité sociale, mais qui l'utilisent de manière proactive dans le cadre de leur système de redevabilité. C'est une tendance importante à surveiller. (Leader d'opinion)*

---

La responsabilité sociale (avec une attention particulière à la santé) est une forme d'engagement participatif des citoyens. Elle reconnaît que les citoyens sont les personnes qui sont finalement affectées par les décisions en matière de soins de santé et sont donc les personnes qui devraient influencer sur le changement des politiques de santé, des services de santé et du comportement des prestataires de soins de santé par une influence et une action collective (Danhoundo et al., 2018).

Les activités visant à faire progresser la responsabilité sociale dans le domaine de la santé peuvent être entreprises tout au long du cycle budgétaire - en commençant par la budgétisation participative, suivie du suivi des services de santé (pour s'assurer que la politique et le budget sont mis en œuvre comme prévu) et enfin en engageant les citoyens dans le processus d'audit par le biais d'audits sociaux et en partageant des informations avec l'institution suprême d'audit.

La responsabilité sociale s'est imposée au cours de la troisième vague de démocratie au début des années 1990, à un moment où il y avait une abondance de nouvelle énergie civique qui poussait à la démocratie et aux droits démocratiques. C'était aussi une époque où de nombreux pays élaboraient des programmes de décentralisation pour lesquels l'engagement des citoyens était un élément naturel. Au début des années 2000, la Banque Mondiale a intégré la participation des citoyens dans son programme de responsabilisation, dans le but de faciliter la responsabilisation des institutions publiques par les citoyens, en plus de l'engagement de base des citoyens.

La question est de savoir où est passé ce sous-domaine de TPR après cette première étape de changement de normes.

Malgré son histoire relativement longue en tant que thème, on peut dire qu'il n'a jamais été institutionnalisé comme d'autres sous-domaines de TPR (étape 2 : changer les règles).

D'autre part, des composantes uniques de ce sous-domaine - notamment le budget participatif et l'audit social - ont clairement été institutionnalisées dans divers endroits du monde (Mills, 2016). Une tendance intéressante se dessine où le gouvernement lui-même est un moteur de la responsabilité sociale.

Le leader d'opinion cité en haut de cet article a poursuivi en décrivant comment le gouvernement du Ghana est l'un des pays à l'avant-garde de cette tendance. Plus précisément, il a créé une Direction de la Responsabilité Sociale au sein du ministère du gouvernement local, dont le mandat est de relier le gouvernement central au gouvernement local et à la société civile. Le fait que le gouvernement investisse dans ce

rôle montre la valeur qu'il accorde à la garantie que la pratique de la responsabilité sociale est une caractéristique de son écosystème de responsabilité.

Le gouvernement du Ghana (et ses ministères de tutelle), apprécie la responsabilité sociale pour sa capacité à combler les lacunes qui existent dans la capacité du gouvernement à surveiller efficacement la prestation de services et la mise en œuvre des politiques au niveau local. Lors d'un entretien en septembre 2019, un représentant du secteur de la santé au Ghana a décrit cela comme suit :

---

*Il y a tellement de petits prestataires de services de santé que nous n'avons pas la capacité de suivre et de superviser ce qui se passe. C'est pourquoi les [projets de responsabilité sociale] sont si importants. Ils nous fournissent de nombreuses informations au niveau communautaire qui, à leur tour, peuvent nous éclairer dans nos délibérations politiques. Ils permettent également de demander des comptes au gouvernement, en examinant comment l'argent qu'il dépense pour fournir des services de santé est utilisé dans la pratique... En outre, les organisations de la société civile (OSC) ont la capacité d'obtenir des réponses honnêtes de la part des gens, ce que nous, au gouvernement, ne sommes pas toujours en mesure d'obtenir. (Mills, 2019)*

---

Il est intéressant de noter que les gouvernements qui ne sont pas connus pour donner aux OSC une grande marge de manœuvre en ce qui concerne les autres facettes de TPR font partie des gouvernements qui ont commencé à institutionnaliser les activités de responsabilité sociale.

Le gouvernement rwandais, par exemple, met en place une structure rigide autour des relations avec la société civile ; pourtant, il a également développé un cadre pour la surveillance par les OSC des contrats publics dans le secteur agricole afin de rendre les ressources gouvernementales dans l'agriculture plus transparentes et responsables. De même, en Ouganda, malgré son manque général de libéralisme, certains secteurs du gouvernement sont très attachés à la responsabilité sociale, ce qui se manifeste notamment par le suivi des contrats publics par les citoyens.



## 2. TENDANCES EN MATIÈRE DE FINANCEMENT

*Les articles ont été adaptés d'un rapport non publié sur les tendances de financement dans le domaine de la Transparence, de la Participation et de la Redevabilité (TPR), rédigé dans le cadre d'une analyse du paysage TPR entreprise par OTT Consulting pour informer la nouvelle stratégie d'octroi de subventions de la Fondation Hewlett. Le rapport est rédigé par Jenny Lah. L'analyse s'appuie sur des données, des documents des financeurs, d'autres rapports d'actualité et une série de discussions semi-structurées avec 16 bailleurs de fonds et le personnel du réseau. Elle s'appuie sur des sources de données qui démontrent l'ampleur et les tendances - à savoir le Système de notification des pays créanciers du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE. [Plus d'informations sur la portée, la méthodologie et les données.](#)*

### 2.1 Le COVID-19 et le financement d'activités de type TPR

***Depuis COVID-19, le financement des questions liées à l'approche TPR a probablement diminué.***

Les personnes interrogées n'ont pas vu beaucoup de changement en 2019 sur les tendances de 2018, ce qui semble être réaffirmé par les données préliminaires du Comité d'Aide au Développement (CAD OCDE, 2020). En 2020, l'Aide Publique au Développement à l'étranger (APD) a augmenté de 10 milliards de dollars en raison du soutien de lutte contre le Covid-19. (DAC OCDE, 2021) bien qu'il y ait eu des réductions significatives de la part du Royaume-Uni.

Bien que les décaissements globaux aient augmenté, de nombreuses organisations bilatérales ont été confrontées à des difficultés dans le cadre de leurs programmes et ont réorienté leurs ressources pour répondre à la situation sanitaire et aux crises connexes dans les domaines des moyens de subsistance, de l'éducation et d'autres secteurs. (Groupe de travail du CAD sur les statistiques du financement du développement, 2020) . Ils ont également retardé des travaux qui sont difficiles à mettre en œuvre dans des conditions de pandémie. Parmi les autres changements résultant du COVID-19, citons une plus grande dépendance à l'égard des partenaires locaux et un accent accru sur les approches numériques (OCDE, 2020) .

Certains pays et blocs (comme le Canada, l'Allemagne et la France) ont maintenu ou augmenté l'APD. Certains craignent toutefois que l'APD n'ait pas augmenté suffisamment pour faire face à la crise. On craint également que des réductions futures



soient probables, notamment que les pays dont le Revenu National Brut (RNB) est inférieur réduisent leur APD pour respecter leur engagement en termes de pourcentage du RNB.

Certains gouvernements donateurs pourraient diminuer les dépenses publiques plus tard, alors qu'ils cherchent à freiner l'augmentation de leur dette publique. L'analyse d'Eurodad portant sur la période postérieure à la crise financière mondiale de 2008 suggère que même s'il n'y a pas de réductions maintenant, les donateurs bilatéraux pourraient procéder à des réductions dans quelques années (Van de Poel, 2020). Cela pourrait pousser d'autres gouvernements bilatéraux à modifier leurs stratégies (comme le fait le Royaume-Uni), mais jusqu'à présent, aucun autre pays n'a encore suivi en réduisant son engagement d'APD par rapport au RNB.

***Pour les philanthropies, Covid-19 a conduit à se concentrer sur la santé et la réponse directe aux crises.***

Une étude sur les réponses des philanthropies américaines à Covid-19 montre qu'une majorité d'entre elles prévoyaient de dépenser davantage, et que les domaines d'intervention privilégiés pour une augmentation des dépenses étaient les services de santé, la justice sociale, la reprise économique et d'autres réponses (Dalberg, 2020). Les questions spécifiques de TPR ne figuraient pas en bonne place.

Dalberg a également constaté une tendance similaire parmi les philanthropies africaines dans leurs réponses à Covid-19, qui ont également augmenté le financement de la santé, de la sécurité alimentaire et des questions économiques (Mwangi, Tsan, & Tweed, 2020).

En théorie, un financement accru de la santé pourrait conduire à un financement accru de certaines questions de TPR, comme la responsabilité sociale en matière de santé. De nombreux acteurs de terrain ont présenté et écrit sur la responsabilité sociale pendant la pandémie. (Open Government Partnership, 2020) mais il n'est pas clair si et comment les bailleurs de fonds sont impliqués. Elle ne semble pas encore faire partie du financement des vaccins, les appels à un contrat ouvert pour les vaccins restent lettre morte.

***Les institutions financières multilatérales ont augmenté leurs financements pendant la crise.***

Les (acteurs) multilatéraux ont augmenté leurs engagements beaucoup plus que les (acteurs) bilatéraux pendant la crise. Selon une première analyse, les engagements bilatéraux ont diminué de 17 % en 2020 par rapport à 2019, tandis que les engagements

des Institutions Financières Multilatérales (IFM) ont augmenté de 31 %... (Dodd, Breed, & Coppard, 2020) .

Pour de nombreuses IFM, ces efforts extraordinaires ont été réalisés en concentrant et en pré-alimentant les budgets futurs. Cela signifie qu'elles auront besoin de reconstitutions pour poursuivre leurs dépenses à l'avenir. Comme les IFM sont financées par les pays actionnaires, cela pourrait entraîner une baisse des dépenses plus tard si les reconstitutions de ressources sont insuffisantes pour maintenir les niveaux actuels.

La Banque Mondiale est sous pression pour augmenter ses décaissements afin de respecter son engagement de plus de 100 milliards de dollars pour répondre au Covid-19, car elle a pris du retard (Duggan et al., 2020) .

L'un des moyens d'y parvenir rapidement est d'accorder des prêts aux gouvernements d'une manière qui ne nécessite pas une préparation importante du projet, comme le soutien budgétaire. La Banque Mondiale a de plus en plus pris en charge certains aspects de l'agenda TPR, mais cela reste soumis à des négociations avec les pays clients et à la pression constante des donateurs. De nombreux analystes et défenseurs surveillent ces prêts pour s'assurer qu'ils sont suffisamment transparents et responsables.

Le Fonds Monétaire International a fourni certains des paquets d'intervention les plus rapides en réaction à la crise de Covid-19. Cependant, de nombreux défenseurs s'inquiètent des conditionnalités d'austérité dans les paquets d'urgence, qui pourraient entraver le contrôle démocratique des dépenses budgétaires à moyen et à long terme. (Jones, 2020) . Les défenseurs des droits de l'homme notent également qu'un tiers des pays "n'ont pas réussi à s'engager à entreprendre des audits de leurs dépenses Covid-19". (Daar & Tamale, 2020) .

## 2.2 Changements dans le financement mondial et régional

### *Le financement de la gouvernance mondiale a légèrement augmenté*

Le financement international de la gouvernance tel que rapporté au Comité d'Aide au Développement (CAD) a légèrement augmenté, passant de 19,5 milliards de dollars en 2015 à 22 milliards de dollars en 2018.

Le sous-ensemble de ce financement de la gouvernance provenant des bilatéraux membres du CAD (les plus grands donateurs bilatéraux, à l'exception de la Chine) a également augmenté, passant de 11 milliards de dollars en 2015 à 13 milliards de dollars en 2018 - soit 10 % de l'ensemble des décaissements en Aides Publiques au Développement (APD). (Réseau du CAD sur la gouvernance, 2021) .

***Le financement de la gouvernance en Afrique sub-saharienne est robuste selon les données du CAD.***

Dans l'ensemble, l'Afrique subsaharienne (ASS) et l'Asie du Sud et Centrale reçoivent le plus de financement par rapport aux autres régions. En termes de tendances, le financement de la gouvernance était en hausse en ASS, au Moyen-Orient, en Europe et en Amérique du Sud depuis 2015. Le financement de la gouvernance était en baisse significative aux Caraïbes et en Amérique Centrale et en Asie de l'Extrême-Orient en 2018.

En 2019, les cinq premiers pays bénéficiaires de financements internationaux pour la gouvernance en ASS étaient :

- Kenya (400,6 millions de dollars, toutes sources confondues),
- Nigeria (308,1 millions de dollars),
- Éthiopie (271,9 millions de dollars),
- Niger (231,0 millions de dollars) et
- Ouganda (196,0 millions de dollars).

Certains bailleurs de fonds, dont l'Allemagne et l'UE, ont déplacé leur attention vers l'Afrique (Ministère fédéral de la coopération économique et du développement, Allemagne, 2017) (Commission européenne, 2020) .

La région du Sahel en particulier a également fait l'objet d'une attention accrue en raison des conflits, de la crise humanitaire et de l'augmentation de la migration des réfugiés. (Alliance Sahel, 2020) (Commission européenne, 2020) .

Les analystes s'attendent depuis longtemps (voire même ont encouragé) les bailleurs de fonds à réduire les financements concessionnels destinés aux pays stables à revenu intermédiaire comme le Ghana et le Sénégal. Les analystes et les bailleurs de fonds ont discuté du passage à d'autres types de modèles de partenariat, comme l'apprentissage par les pairs (Provost, 2014) (Steensen, 2014) . Cependant, pour le Ghana et le Sénégal spécifiquement, l'APD n'a pas diminué de 2015 à 2019.

Les personnes interrogées ont noté que le Ghana et le Sénégal, ainsi que le Kenya, restent des pôles régionaux, ce qui signifie que les financeurs y installent leurs bureaux et développent des programmes régionaux à partir de ces pays. Cela crée un effet de réseau, et les entités de ces pays reçoivent davantage de fonds par rapport aux autres pays.

### ***La plupart des philanthropes africains ne sont pas intéressés par l'agenda TPR***

La plupart des philanthropes africains ne sont pas intéressés par le financement des questions liées à l'agenda TPR, selon une étude récente de Bridgespan. (Schwier, Wallington, Holland, & Magoronga, 2020). Ils veulent éviter les questions politiquement risquées et définissent donc leurs dons comme répondant aux "besoins fondamentaux", tels que la réduction de la pauvreté, la faim, la santé et l'éducation. Ces résultats correspondent à ceux d'une étude antérieure sur le financement des groupes de réflexion dans les pays en développement. (Lah, 2017) Cette étude a également révélé que les philanthropes des pays en développement ont tendance à se concentrer sur les thèmes traditionnels des dons caritatifs ou sur des thèmes liés à leurs activités, par exemple l'entrepreneuriat.

### **2.3 Types d'organisations financées**

#### ***Les gouvernements des pays en développement sont les principaux récipiendaires des financements internationaux.***

Les "gouvernements récipiendaires" reçoivent le plus de fonds parmi tous les types d'organisations, car les (organisations) bilatérales et multilatérales ont tendance à travailler avec eux. Le soutien par le biais des gouvernements récipiendaires a légèrement diminué en 2018.

Les quatre autres types courants d'organisations recevant des fonds sont les organismes gouvernementaux des donateurs, les ONG des pays donateurs, les institutions des Nations Unies et les autres organismes multilatéraux. En 2018, les bilatéraux du CAD ont augmenté le financement par l'intermédiaire de leur propre gouvernement et du secteur privé par rapport à 2015.

#### ***Les ONG ont reçu plus de financement***

Les ONG ont connu une augmentation de leur financement, y compris une légère augmentation du financement des ONG basées dans les pays en développement. Cependant, les ONG basées sur les donateurs reçoivent toujours la majeure partie des fonds destinés aux ONG, et le financement des ONG basées dans les pays en développement a augmenté à partir d'une base plus faible. Le financement des ONGI répertoriées (qui sont classées dans une catégorie distincte, mais dont le siège social se trouve souvent dans les pays du Nord, avec de nombreux bureaux régionaux et nationaux) a également légèrement augmenté.

Les personnes interrogées ont suggéré que les philanthropies et certaines organisations bilatérales discutent plus fréquemment du financement direct des organisations de la société civile locale. Cependant, il n'est pas encore clair dans quelle mesure les budgets et les investissements ont réellement changé.

Plusieurs personnes interrogées ont indiqué qu'elles avaient déplacé leur financement des organisations basées dans le Nord global vers des organisations régionales ou nationales. L'USAID s'est engagée dans cette direction en lançant une Initiative de Nouveau Partenariat pour permettre à "l'USAID de travailler avec une gamme plus diversifiée de partenaires, y compris des organisations locales dans les pays partenaires". (Maloney, 2020) . L'USAID tente de passer davantage de contrats locaux depuis l'administration Obama, il est donc probable que certains efforts se poursuivent dans cette direction sous l'administration Biden. Mais le financement ou la tentative de financement d'organisations locales n'est pas une tendance uniforme parmi les organisations bilatérales et philanthropiques. D'après les documents stratégiques, certains bailleurs de fonds bilatéraux ne sont pas focalisés sur ce point.

D'autres personnes interrogées ont noté que l'accent était davantage mis sur l'amélioration du financement par le biais de coalitions, de partenariats, de réseaux et d'ONGI. Elles ont mentionné la copropriété et de meilleures façons de soutenir les sous-bénéficiaires par le biais d'un partenariat mondial Nord-Sud. Certains membres du personnel des organisations philanthropiques ont évoqué cette option parce qu'ils ne sont pas présents dans les pays pour faciliter l'octroi direct de subventions.

***La philanthropie africaine à grande échelle n'est pas encore une source de financement majeure pour les ONG locales.***

Selon une étude récente de Bridgespan, les grands philanthropes basés en Afrique ont tendance à "donner principalement dans leur propre pays", mais généralement pas aux ONG (Schwier, Wallington, Holland et Magoronga, 2020).

Ces dons sont principalement destinés au secteur public (tels que vers les hôpitaux publics, les programmes gouvernementaux, etc.) et à leur propre fondation d'exploitation, 9 % seulement allant à des organisations locales.

## **2.4 Changements dans les stratégies des donateurs**

***Événements qui changent la face du monde : les bailleurs de fonds surveillent de près mais les orientations sont incertaines***

Compte tenu des événements dramatiques de 2020, il a été difficile d'avoir une vision globale de tous les changements entrepris par les donateurs. Il y a beaucoup d'autres changements qui se produisent au-delà de Covid-19 - comme les élections, le mouvement 'Black Lives Matter' qui prend une dimension mondiale, les crises de la dette imminentes et plus encore - il est donc difficile de dire ce qui va se passer. De nombreux membres du personnel des bailleurs de fonds sont encore en train de traiter tous ces changements, notamment en élaborant des récits de ce qui se passe.

Certaines personnes interrogées ont estimé que Covid-19 pourrait conduire à un intérêt accru pour la gouvernance, car les citoyens en voient l'importance dans les réponses aux crises. L'intérêt croissant du secteur des affaires pour les questions sociales pourrait influencer les gouvernements. En outre, dans de nombreux pays, les jeunes ont des attentes différentes en matière de gouvernement et de nouvelles méthodes de travail et d'utilisation des technologies.

Certains ont constaté que de plus en plus de gouvernements restreignent l'espace civique et les pratiques démocratiques en raison de Covid-19 (International IDEA, 2020) ce qui pourrait entraîner des réactions futures. La transparence à elle seule n'a pas suffi car les gouvernements "savent comment l'utiliser en leur faveur". Les bailleurs de fonds pourraient donc renouveler l'attention portée aux droits fondamentaux, ainsi qu'à la lutte contre la désinformation.

D'autres encore s'attendaient à ce que Covid-19 n'entraîne pas de grands changements dans le domaine de TPR. Les tendances précédentes à l'augmentation de l'autoritarisme pourraient simplement se poursuivre avec des donateurs concentrés sur d'autres sujets.

***Bilatérales : Des engagements renouvelés en faveur de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit, mais les réductions de l'APD britannique constituent un problème majeur sur le terrain.***

Certaines organisations bilatérales (dont l'UE, le Danemark, l'Allemagne et la Suède) continuent de mettre l'accent sur la démocratie, les droits de l'homme et l'État de droit en raison des inquiétudes suscitées par le recul de la démocratie et les tendances antidémocratiques dans le monde.

Par exemple, l'UE a adopté son plan d'action 2020-24 sur les droits de l'homme et la démocratie et élaborera des "stratégies par pays en matière de droits de l'homme et de démocratie" en 2021.(Union Européenne, 2020). La Suède a réuni un groupe d'"Amis pour la défense de la démocratie". (Ministère des affaires étrangères, Suède, 2020) .

L'USAID reste également un bailleur de fonds majeur pour la démocratie. Le président américain Biden a annoncé que son administration organiserait un sommet des démocraties, (Biden, 2019) ce qui témoigne d'un intérêt accru pour la démocratie. Le principal cadre actuel de l'USAID, le Journey to Self-Reliance (le parcours vers l'autonomie), comprend de nombreux éléments de TPR, notamment une gouvernance ouverte et responsable. (USAID, ND) .

Dans le même temps, l'ensemble du domaine a appris que les approches prescriptives de la démocratie et de la gouvernance sont rarement appropriées. Une personne interrogée a déclaré que le domaine avait évolué vers une approche axée sur les problèmes, le contexte et l'itération. Les questions de l'inclusion, de l'efficacité et de la redevabilité continuent d'être débattues au sein des organisations bilatérales. (Menocal & OCDE, 2020) .

Les institutions bilatérales ne maintiennent pas toutes leur financement. Le gouvernement britannique a annoncé des réductions importantes des engagements du Royaume-Uni en matière d'APD, initialement une réduction de 2,9 milliards de livres sterling en 2020. Au second semestre 2020, il a annoncé une réduction supplémentaire qui ramènerait l'engagement du Royaume-Uni envers l'APD de 0,7 % du RNB à 0,5 % (Dickson, 2020). La réduction globale devrait être d'environ 4,5 milliards de livres sterling par rapport à 2019. (Initiatives de développement, 2021) . Cela fait suite à la récente fusion par le gouvernement britannique de son ministère du Développement international avec le Foreign and Commonwealth Office, pour former le FCDO.

Plusieurs personnes interrogées ont indiqué que ces réductions étaient une préoccupation majeure pour les organisations de TPR, car le Royaume-Uni est un bailleur de fonds d'ancrage dans de nombreuses initiatives pertinentes pour l'approche TPR, y compris les principaux fonds fiduciaires de la Banque Mondiale. Au moment de la rédaction de ce rapport (février 2021), certaines organisations avaient reçu un avis de réduction ou attendaient d'autres nouvelles.

### ***Philanthropies : Peu de nouveaux entrants et les philanthropies actuelles évoluent.***

La Fondation Chandler a été le nouveau bailleur de fonds de TPR le plus mentionné. Il s'agit du membre le plus récent de l'Initiative pour la Transparence et la Redevabilité (ITR) qui se concentre sur la lutte contre la corruption. Sinon, il n'y a pratiquement pas eu d'autres nouveaux bailleurs de fonds philanthropiques entrant dans l'espace TPR au niveau mondial. La Fondation Skoll, la Fondation BHP Billiton et la Fondation Laudes

sont les autres philanthropies mentionnées comme potentiellement pertinentes pour les espaces TPR.

D'autres grandes philanthropies comme la Fondation Bill & Melinda Gates, la Fondation Rockefeller et la Fondation Packard restent concentrées sur d'autres approches et secteurs, par exemple la santé mondiale et l'innovation.

Les grandes organisations philanthropiques qui s'intéressent aux questions de TPR ont des objectifs et des optiques très variés. Certaines se concentrent sur l'inégalité, d'autres s'intéressent davantage aux droits numériques, tandis que d'autres encore sont en train de repenser leur stratégie.

Une personne interrogée a noté que l'approche TPR peut se sentir "étroite et de niche" et parce qu'elle n'a pas été cohérente dans l'établissement de liens avec d'autres circonscriptions et secteurs. Notre vocabulaire nous limite ", et il reste difficile de communiquer sur un domaine considéré comme moins tangible, en particulier auprès des dirigeants d'autres organisations de financement.

***Accords Multilatéraux : L'approche TPR est reconnue mais sa mise en œuvre est moins claire***

Les personnes interrogées ont suggéré que la Banque Mondiale a évolué pour intégrer de plus en plus certains aspects de TPR dans ses stratégies globales et dans certaines opérations de prêt. (Banque Mondiale, 2020). Elle encourage la transparence budgétaire et l'ouverture des marchés. Elle appelle également à la transparence de la dette.

Cependant, l'intégration des questions de TPR peut être plus forte dans la stratégie globale de gouvernance de la Banque Mondiale que dans ses opérations nationales. Les Institutions Monétaires et Financières (IMF) comme la Banque Mondiale travaillent en étroite collaboration avec les gouvernements nationaux lorsqu'elles accordent des prêts aux gouvernements. L'intérêt des pays à s'engager sur les questions de TPR façonne fortement les opérations de la Banque Mondiale. Le travail des pays est également influencé par les bureaux nationaux de la Banque Mondiale, dont l'intérêt pour ces questions varie. Une personne interrogée a souligné que la pression des donateurs sur la Banque Mondiale et le financement de la TPR sont nécessaires pour maintenir l'approche de type TPR à l'ordre du jour.

Il est moins évident de savoir dans quelle mesure la Banque Africaine de Développement (BAD) utilise ou promeut des approches de TPR basées sur des documents en ligne. Le plan du Fonds Africain de Développement (FAD) pour sa précédente reconstitution



comprendait la Transparence dans la Gestion des Fonds Publics (GFP) ; la responsabilité sociale et la participation des citoyens au suivi et aux décisions ; la mobilisation des ressources domestiques (DRM : domestic resource mobilisation) et la gouvernance des ressources naturelles (Fonds Africain de Développement, 2016).

Cependant, le FAD n'a pas publié de documentation publique pour la reconstitution la plus récente autre que les avis de réunion et un communiqué de presse (Banque Africaine de Développement, 2019). L'Institut Africain de Développement a organisé un événement sur la transparence dans la GFP depuis l'émergence de la pandémie de Covid-19, ce qui suggère que cette question reste saillante (Institut Africain de Développement, 2020).

La Banque Asiatique d'Investissement dans les Infrastructures a fait l'objet de critiques sur les questions relatives à l'agenda TPR, en particulier sur les dispositions de sauvegardes. (Horta et Wang, 2020) . Dans le même temps, certains pays préfèrent travailler avec elle car elle est capable de prêter plus rapidement que les Banques Multilatérales de Développement (BMD) plus anciennes.

Au cours de Covid-19, le Fonds Monétaire International (FMI) est redevenu l'un des plus importants bailleurs de fonds des pays en développement. Le FMI a fait des progrès en augmentant la transparence de sa propre documentation et a promu certains thèmes de TPR et des questions connexes comme l'équité. De nombreux défenseurs trouvent ses actions encore insuffisantes, notamment en ce qui concerne les implications des conditionnalités sur les prêts.

## 2.5 L'Egalité des Sexes et l'Inclusion Sociale dans les stratégies des bailleurs de fonds

***Les organisations philanthropiques adoptent des approches sur mesure en matière d'Egalité des Sexes et d'Inclusion Sociale (ESIS) en fonction de leurs objectifs, valeurs et cultures organisationnelles.***

Les philanthropies travaillant sur l'approche de type TPR adoptent des approches diverses et sur mesure en matière d'ESIS et font moins souvent référence aux instruments des droits de l'homme que les bailleurs de fonds publics. Les approches de type ESIS varient en termes d'objectifs, de valeurs et de philosophies, d'engagements des dirigeants, de gestion et de ressources ; ces efforts, approches et activités et l'application des principes ESIS aux questions internes.

Une façon simplifiée de comprendre cette diversité est de regrouper les philanthropies selon leur niveau d'engagement formel, de financement et d'approche de l'ESIS.

À une extrémité du spectre, certains bailleurs de fonds ont déclaré qu'ils ne prenaient note des inégalités spécifiques que lorsqu'elles étaient pertinentes pour leur objectif global. Cela signifie que l'approche ESIS elle-même n'est ni un engagement primaire ni secondaire. Leurs approches de l'ESIS sont informelles, personnalisées et disposent de peu de ressources. Plutôt que de produire leurs propres exigences descendantes, ces bailleurs de fonds discutent des questions d'ESIS avec les partenaires et soutiennent généralement les actions de ces derniers.

Vers le milieu du spectre, on trouve des bailleurs de fonds qui s'éloignent de l'aspect informel et explorent ou commencent à définir des approches d'ESIS. Beaucoup sélectionnent quelques engagements pour commencer. Certains examinent les relations entre les intermédiaires et les sous-bénéficiaires sous l'angle de l'ESIS. D'autres peuvent se pencher sur les questions relatives aux sauvegardes (Hodal, 2019) .

A l'autre bout du spectre, certains bailleurs de fonds ont des portefeuilles ESIS formels avec des ressources et une application de type ESIS au travers de leurs organisations. La Fondation Ford en est un exemple avec des portefeuilles de subventions pour le genre, la justice raciale et ethnique et l'inclusion des personnes handicapées. Elle dispose également d'une boîte à outils sur la diversité, l'équité et l'inclusion (Fondation Ford, ND) et une boîte à outils pour l'inclusion des personnes handicapées (Ruble & LaVant, 2020) .

***La justice raciale au niveau international est un nouvel enjeu pour la plupart des philanthropies américaines.***

Les philanthropies réagissent au mouvement "Black Lives Matter" et beaucoup ont annoncé une augmentation du financement de l'activisme noir et des mouvements de justice raciale aux États-Unis. (Schultz, 2020) (Candid, 2020) .

Candid a recensé des milliards de dollars de dons depuis 2011 en faveur de la justice raciale aux États-Unis, dont plus d'un milliard de dollars provenant de MacKenzie Scott et des fonds orientés par les donateurs de JPMorgan Chase, ainsi que 885 millions de dollars de la Fondation Ford. La Fondation Hewlett s'est engagée à lutter contre le racisme systémique aux États-Unis et a rejoint le 'Democracy Frontlines Fund' (Fonds de première ligne pour la démocratie), qui "soutient une liste de 10 organisations de première ligne sélectionnées par un groupe de femmes de couleur ayant une grande expérience du financement des mouvements sociaux". (Fondation Libra, 2020) . Les organisations reçoivent un soutien pluriannuel sans restriction.

Le débat public sur la justice raciale et la "décolonisation du développement" est dynamique. Les défenseurs de cette cause ont suggéré une variété de réponses, notamment en se concentrant sur la diversité des dirigeants et du personnel, en organisant des dialogues explicites sur la race et les inégalités systémiques, en amplifiant les voix diverses, en finançant des organisations locales, en finançant des organisations dirigées par des Noirs, en octroyant des subventions participatives, en remettant en question la pensée coloniale et en réexaminant les priorités... (Batten, Jones, MacKrell, & Petit-Frere, 2020) (Lawrence & Fine, 2021) (Weisenfeld, 2020) (Baguios, 2020) (Cheney, 2020).

Par rapport aux articles et annonces sur le travail basé aux États-Unis, il y a eu cependant peu d'articles parlant des approches de justice raciale des philanthropies dans le travail international.

Dans l'un des rares articles consacrés à la justice raciale et à la philanthropie au niveau international, Nicolette Naylor, directrice des programmes internationaux chez Ford, et Aleyamma Matthew, du Collective Future Fund (Fonds pour un avenir collectif), abordent la question de la lutte contre la violence anti-noire à l'égard des femmes et des filles, de la mise en place d'une solidarité transnationale reliant les femmes noires leaders et de la nécessité d'aller "au-delà des fonds d'intervention rapide : s'engager à long terme auprès d'organisations dirigées par des Noirs, des peuples autochtones et des femmes de couleur". (Mathew & Naylor, 2020). Depuis la publication de cet article, la Fondation Ford a soutenu le lancement du Black Feminist Fund (Fonds des féministes noires), qui travaille au niveau international. (Fondation Ford, 2021).

Parmi les autres mentions de l'action en faveur de la justice raciale à l'échelle mondiale, citons l'appel ouvert à l'équité raciale (Racial Equity) d'ici 2030 de la Fondation W.K. Kellogg, qui vise à faire progresser l'équité raciale dans le monde avec 90 millions de dollars. (Fondation Kellogg, 2020). L'Initiative pour les droits de l'homme d'OSF (Fondation pour une Société Ouverte) s'intéresse à l'albinisme en Afrique et aux questions liées à l'apatridie. (Fondations Open Society, 2020). 'Echoing Green' a lancé un Fonds philanthropique pour l'équité raciale qui prévoit de soutenir les entreprises et les leaders sociaux dans le monde entier. (Brown, 2020). Il y avait encore moins de mentions de donateurs bilatéraux ou multilatéraux mettant à jour leurs stratégies pour tenir compte des questions de justice raciale.

***Nouvelles approches des bailleurs de fonds en matière d'ESIS : consultation, participation et flexibilité.***

Pour les philanthropes, il n'existe pas de feuille de route pour l'ESIS. Les personnes interrogées ont conseillé à ceux qui commencent à travailler sur l'ESIS et/ou la diversité, l'égalité et l'inclusion de partir de leurs valeurs, puis d'examiner les problèmes spécifiques à leur domaine et à leur propre rôle. Les personnes interrogées ont également conseillé d'être clair sur les cadres, notamment en nommant des philosophies ou des approches spécifiques, et de faire en sorte que l'ESIS soit le travail de chacun plutôt qu'un silo.

Deux exemples ont été mentionnés. Le Fonds pour l'Égalité (Equality Fund) et l'Autre Fondation (Other Foundation) démontrent des approches plus récentes d'ESIS dans la philanthropie.

Le Fonds pour l'Égalité, qui combine philanthropie et investisseur d'impact, s'est soumis à un processus de consultation avec les mouvements féministes, conformément à la politique étrangère féministe du Canada. Il a ainsi élaboré neuf principes, dont un engagement visant à "défaire les relations patriarcales" et à accroître le pouvoir des "femmes, des filles et des personnes trans et non binaires". Le Fonds soutient le principe "rien sur nous, sans nous" et cherche à améliorer à la fois les besoins immédiats des individus et les questions structurelles comme "les politiques, les lois et les institutions".

Sur la base de ces principes, le Fonds soutient des accords plus souples et pluriannuels, des processus de subvention plus simples, un état d'esprit axé sur l'établissement de relations, la participation à des collaborations, une consultation permanente et un soutien à la sécurité et au bien-être. (Fonds pour l'égalité ; Fondation canadienne des femmes ; Fondations communautaires du Canada, 2020) .

L'Other Foundation (Autre Fondation), qui soutient les personnes LGBTQI+ en Afrique du Sud, a été la première à adopter une approche participative de l'octroi de subventions. Le Conseil d'Administration de la Fondation a demandé au public de "nommer un panel de pairs examinateurs pour aider à examiner et à évaluer les demandes de subvention". Les demandes ont été reçues par le biais d'un appel ouvert et les pairs examinateurs ont joué un rôle clé dans la sélection. (Other Foundation, 2014).

### 3. APERÇUS DES PAYS

*Les instantanés par pays ont été adaptés d'un rapport non publié sur les tendances au niveau national dans le domaine de la Transparence, de la Participation et de la Redevabilité (TPR), rédigé dans le cadre d'une analyse du paysage de la TPR entreprise par OTT Consulting pour informer la nouvelle stratégie d'octroi de subventions de la Fondation Hewlett. Auteurs : Ajoy Datta et Fletcher Tembo. [Plus d'informations sur la portée, la méthodologie et les sources.](#)*

Dans cette section, nous examinons de plus près les indicateurs de gouvernance, le contexte politique, la société civile et l'engagement des citoyens dans cinq pays : Burkina Faso, Ghana, Kenya, Sénégal et Tanzanie. Nous avons cherché à saisir les facteurs saillants de l'économie politique, à la fois les obstacles et les catalyseurs, qui sont représentatifs de l'éventail de contextes dans lesquels la Fondation Hewlett travaille.

#### 3.1 Burkina Faso

##### *Indicateurs économiques, sociaux et de gouvernance*

**71% de la population du Burkina Faso est concentrée dans les zones rurales**, la population ayant été multipliée par quatre depuis son indépendance pour atteindre un peu plus de 20 millions en 2019 (Feng, 2015).

**Le pays a connu une croissance faible mais régulière du revenu par habitant** depuis son indépendance en 1960, limitée uniquement par les sécheresses périodiques que connaissent les pays du Sahel.

**Le Burkina Faso n'a pas connu de transformation structurelle** vers une économie orientée vers l'industrie malgré des efforts (notamment dans les années 1970), et les bénéfices de la croissance économique n'ont pas été inclusifs, avec des niveaux élevés d'inégalité (Koussoube et al., 2014).

**Les taux de pauvreté sont restés largement inchangés** (UNU WIDER, 2014), le nombre absolu de personnes pauvres ayant augmenté de plus de 2 millions entre 1994/95 et 2009 (Koussoube et al., 2014).

**Il est classé parmi les pays les moins avancés** ; en 2017, le Burkina Faso se classait au 183<sup>e</sup> rang sur 189 pays et territoires avec un score de 0,423 sur l'indice de développement humain (PNUD, 2018).

**Les citoyens se sont plaints de problèmes liés aux infrastructures de base telles que l'eau**, l'éducation (en particulier l'enseignement secondaire et tertiaire) et les soins de santé (BTI, 2018). Seuls 20% de la population ont accès à l'assainissement.

**Les citoyens ont estimé que la performance de l'État s'améliorait globalement** dans les domaines de la santé, de l'éducation et des services de police (Afrobaromètre). Les citoyens peuvent considérer les gains récents comme particulièrement remarquables précisément en raison de la faible base de performance de l'État du pays (Bratton et al., 2019).

**Les indicateurs de gouvernance sont restés stables ces dernières années :**

- **En matière de transparence et de redevabilité** : le pays obtient un score de 45,7 sur 100 dans l'indice Ibrahim 2020 de la gouvernance africaine, sans changement au cours des cinq dernières années.
- **En ce qui concerne la voix et la redevabilité** : le pays obtient un score de 39,9 sur 100 sur les indicateurs de gouvernance mondiale 2019 - une réduction de 3 points au cours des cinq dernières années.
- **Baromètre mondial de la corruption 2019** : 62% des citoyens sont d'accord pour dire que "Les gens ordinaires peuvent faire la différence dans la lutte contre la corruption" au Burkina Faso - une augmentation de 1 point de % au cours des cinq dernières années.

## *Contexte politique*

### *Facteurs historiques et politiques*

**Ancienne colonie française, le Burkina Faso a accédé à l'indépendance en 1960.** Il a d'abord fonctionné comme un État à parti unique, les transitions au pouvoir se faisant par la force au moyen de coups d'État militaires.

**En 1987, Blaise Compaoré a évincé Thomas Sankara et est resté au pouvoir pendant 27 ans** dans le cadre du Congrès pour la Démocratie et le Progrès (CDP). La nécessité de distribuer des rentes aux membres clés de la coalition au pouvoir s'est souvent faite au détriment des investissements dans les secteurs économiques et sociaux.

**Au début des années 2010, la coalition au pouvoir montrait des signes de faiblesse.** Les militaires s'agitaient contre l'augmentation des inégalités, et les citoyens

formulaient davantage d'exigences en matière de démocratie et de redevabilité liées à l'augmentation de l'alphabétisation et de l'urbanisation (Koussobe et al., 2014).

**En 2014, Compaoré a été évincé lors d'un soulèvement populaire.** Des élections présidentielles et législatives ont porté au pouvoir Roch Marc Kaboré, du Mouvement du Peuple pour le Progrès (MPP) (issu du CDP), premier dirigeant civil officiellement élu du pays.

**La concurrence politique formelle reste faible.** Le CDP et le MPP contrôlent un vaste réseau de patronage comprenant des institutions clés de l'administration publique et de la politique. Ces partis ont ainsi accès à des ressources considérables qui leur permettent de remporter des succès électoraux.

**La réélection du président Kabore en novembre 2020 n'était donc pas inattendue.** Sur une population de 20 millions d'habitants, 8 millions étaient inscrits sur les listes électorales et seulement 3 millions ont voté. Le faible taux de participation suggère que la population a peu confiance dans le système politique officiel.

---

*Les gens ne croient pas aux dirigeants, sont désillusionnés par la démocratie et pensent que les solutions aux principaux problèmes ne se trouvent pas parmi les dirigeants politiques. Ils croient que les solutions aux principaux problèmes ne se trouvent pas parmi les dirigeants politiques. Les gens ont plutôt confiance dans les chefs traditionnels et les chefs religieux, et peut-être dans certains dirigeants de la société civile. Entretien avec un informateur clé (Entretien avec un informateur clé, novembre 2020)*

---

**Le président est en mesure d'exercer un pouvoir considérable.** Le pouvoir décisionnel au sein du gouvernement est largement concentré dans l'exécutif et au centre. L'Assemblée Nationale manque d'efficacité et de mécanismes de contrôle, tandis que le système judiciaire est dominé et politisé dans la pratique par l'exécutif.

**L'armée peut exercer un pouvoir considérable et les chefs religieux ont une autorité importante.** Le pouvoir militaire a été démontré lors de la crise du coup d'État de 2015 (BTI, 2018) et les associations musulmanes ont contesté avec succès la réglementation proposée par le gouvernement pour renforcer la laïcité, qui comprenait une interdiction de prier dans les espaces publics (Garda World, 2018)).

### *Services publics*

**Au sein de l'exécutif, les décisions relatives au budget et aux ressources humaines sont prises au niveau central.** Par exemple, par le Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale, tandis que d'autres Ministères les exécutent.

**La décentralisation a été conçue pour rapprocher les services sociaux et l'administration de la population. Cependant, les ressources financières et techniques limitées ont fortement restreint la mesure dans laquelle toute autonomie locale a pu être exercée** (Banque Mondiale, 2015).

**Le gouvernement a mis en place un cadre juridique et réglementaire pour améliorer les services publics, mais cela ne s'est pas traduit par des améliorations réelles.** La concentration des ressources financières et humaines au centre limite la capacité de l'administration à répondre aux besoins des citoyens.

**La faible capacité à fournir des services publics essentiels est exacerbée** par le fait que de nombreux travailleurs de première ligne - comme les enseignants et les magistrats - travaillent comme gestionnaires et administrateurs dans les ministères clés. Cela se reflète dans les mauvais scores du pays sur une série d'indicateurs du secteur public et de la gouvernance (Banque Mondiale, 2015).

### *Le rôle des acteurs internationaux*

**Le Burkina Faso a été très dépendant des flux d'aide internationale,** qui représentaient 8,7 % du revenu national brut du pays en 2016 (OCDE, 2017). Ses plus importants donateurs bilatéraux étaient l'Union Européenne, la France, l'Allemagne et les États-Unis.

**Les institutions internationales imposent certaines contraintes à l'élaboration des politiques.** Par exemple, la politique monétaire est définie par la Banque Centrale des États d'Afrique de l'Ouest, tandis que la politique budgétaire doit tenir compte des cadres établis par l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine et la Communauté Economique des États d'Afrique de l'Ouest, et que la gouvernance et la corruption sont surveillées par les institutions de Bretton Woods.

**La pression et les ressources des donateurs ont eu une influence.** Par exemple, en contribuant à l'augmentation des dépenses publiques dans l'éducation et la santé. Sans cela, il est peu probable que le pays aurait connu des taux de croissance élevés en matière de scolarisation après 1990. Cependant, les donateurs sont eux-mêmes soumis



à des contraintes, ce qui limite le degré de pression qu'ils peuvent exercer sur le gouvernement (Koussoube, 2014).

**Encouragé par les donateurs étrangers, le gouvernement a adopté une législation anti-corruption en 2015.** Malgré cela, la faiblesse des institutions, le manque d'information et la culture de l'impunité ont fait que les fonctionnaires s'adonnent souvent à des pratiques de corruption (portail anti-corruption du GAN, 2016).

### *Industrie*

**Étant donné que la majorité de la population du Burkina Faso a un faible revenu, le principal marché pour les entrepreneurs potentiels est celui des appels d'offres publics.** Les entrepreneurs liés au parti au pouvoir sont les plus susceptibles d'en bénéficier, tandis que les petites et moyennes entreprises doivent souvent payer des pots-de-vin pour obtenir des contrats (Akouwerabou et Bako, 2013).

**En outre, l'austérité du gouvernement a entraîné des actions syndicales** - notamment parmi les travailleurs du secteur public, qui se sont intensifiées à mesure que les ressources ont été de plus en plus détournées pour faire face à l'insécurité nationale (Garda World, 2018).

**Le Burkina Faso est l'un des 20 premiers producteurs d'or au monde.** Le pays n'est généralement pas bien doté en ressources naturelles, mais il possède d'importantes réserves d'or, qui représentaient 16 % des recettes publiques en 2015 et 65 % des exportations totales du pays.

**Cependant, le gouvernement a dû réduire les taux d'imposition sur les bénéfices pour attirer les investisseurs étrangers, réduisant ainsi les recettes nationales.** Cela est dû à des coûts de production relativement élevés en raison de la position enclavée du pays (Koussoube et al., 2014).

**L'extraction de l'or s'est considérablement développée depuis la fin des années 2000, et presque toutes les mines ont fait l'objet de conflits locaux** entre les communautés locales, d'une part, et les forces de sécurité de l'État et des entreprises, d'autre part.

L'adhésion à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) a eu peu d'impact sur les pratiques du secteur minier :

*Je ne pense pas que l'ITIE ait apporté beaucoup de changements dans le secteur minier du Burkina Faso... À mon avis, le véritable changement doit venir des gens sur le terrain, et non du système international d'initiatives régionales. Les gens sur le terrain veulent voir un réel bénéfice du secteur minier (par exemple un pourcentage des bénéfices miniers) et ils ne voient pas cela simplement en ayant plus de transparence dans le secteur. Je ne vois pas non plus ce genre d'initiatives avoir un réel impact sur les dirigeants politiques". (Entretien avec un informateur clé, novembre 2020)*

---

### *Société civile et engagement des citoyens*

**Le Burkina Faso a des traditions de société civile considérables, enracinées dans la société précoloniale.** Celle-ci comprend principalement des *groupements villageois* et d'autres organisations à base communautaire (BTI, 2018).

**Les organisations de la société civile plus professionnelles dans les zones urbaines bénéficient formellement d'une série de libertés sous la forme,** par exemple, d'une liberté d'expression garantie par la constitution (BTI, 2018).

**Certaines ONG se sont mobilisées autour de la corruption, en créant le réseau national des ONG anti-corruption.** Elles ont fait état d'une corruption omniprésente, par exemple dans les services douaniers, les agences fiscales et les forces de police, et de ses effets (GAN Integrity, 2016).

**Les médias bénéficient d'un meilleur environnement opérationnel depuis les manifestations de masse de 2014.** La diffamation a été dépenalisée, le radiodiffuseur public a connu moins d'interférences politiques et l'autocensure des journalistes s'est atténuée. Toutefois, les journalistes continuent de subir des pressions de la part des représentants du gouvernement (Freedom House, 2018).

**Malgré les libertés théoriques, dans l'ensemble, l'influence politique de la société civile est limitée.** Les OSC ont tendance à jouer un rôle de conseil auprès du gouvernement, en abordant les problèmes et en servant de médiateur dans les conflits plutôt que de les contester (entretien avec un informateur clé, novembre 2020). Lorsque les ONG contestent les personnalités du gouvernement, elles sont confrontées à un harcèlement dans l'exercice de leurs activités (Freedom House, 2020).

**La plupart des citoyens ne considèrent pas la société civile comme représentative de leurs besoins et de leurs aspirations et sont trop proches de l'élite politique :**

---

*Les OSC traditionnelles ont perdu beaucoup de crédit et de confiance parmi les gens parce qu'elles sont considérées comme n'étant pas trop préoccupées par les besoins des citoyens. Les gens ressentent la même méfiance envers les OSC et leurs dirigeants qu'envers les politiciens. Ils voient les mêmes dirigeants d'OSC aux commandes depuis des décennies et trop proches de l'élite politique et de l'establishment politique'. (Entretien avec un informateur clé, novembre 2020)*

---

**Les citoyens ont de plus en plus recours à l'action directe et aux manifestations de rue** - une dynamique que le gouvernement a partiellement tolérée (Freedom House, 2020).

**Les organisations de jeunesse moins formelles ont mobilisé efficacement les jeunes par le biais des médias sociaux** (entretien avec un informateur clé, novembre 2020). Par exemple, les citoyens - en particulier les jeunes - se sont soulevés sans être soutenus par les OSC formelles contre Blaise Compaoré. Mais au moins 14 citoyens non armés ont été abattus lors des manifestations contre le coup d'État de 2015 par la garde présidentielle, et de nombreux manifestants ont été arrêtés, ce qui démontre l'influence persistante des militaires et les limites de la tolérance du gouvernement (BTI, 2018).

## 3.2 Ghana

### *Indicateurs économiques, sociaux et de gouvernance*

L'économie du Ghana a connu une croissance au cours des cinq dernières années :

- Le PIB par habitant est passé de 1 721 à 2 164 dollars.
- le PIB global passe de 47,7 à 65,3 milliards de dollars
- le taux de croissance passe de 2,2% à 6,5%.
- baisse du taux d'inflation de 17,1 % à 7,9 % ([Focus Economics](#))

**L'indice de liberté économique 2020 classe l'économie ghanéenne comme étant majoritairement non libre depuis 2017.** Le Ghana obtient un score de 59,4 sur l'indice, ce qui fait de son économie la 104e plus libre au monde. Le pays se classe 11e parmi 47 pays de la région de l'Afrique subsaharienne et son score global est bien supérieur à la moyenne régionale et légèrement inférieur à la moyenne mondiale.

**Elle se rapproche des rangs des pays modérément libres depuis deux ans,** comme en témoigne l'accélération de la croissance du PIB (bien qu'une grande partie de celle-ci provienne de l'expansion du secteur pétrolier et gazier).

**L'Indice recommande au Ghana de stimuler la croissance dans les secteurs non pétroliers** en renforçant sa santé budgétaire, en évitant de s'endetter davantage (notamment auprès de la Chine) et en donnant la priorité à de nouvelles améliorations des droits de propriété, de l'efficacité judiciaire et de l'intégrité du gouvernement.

**Pour le domaine de TPR, il y a beaucoup à faire** - à la fois pour contribuer à l'expansion des parties non pétrolières et gazières de l'économie et pour accroître la transparence et la redevabilité de l'industrie pétrolière et gazière elle-même.

**Dans l'ensemble, le Ghana obtient de bons résultats en matière d'indicateurs de gouvernance,** ce qui constitue un environnement favorable aux interventions dans le domaine de TPR :

- L'Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique classe le Ghana à 45,2 sur 100 en matière de transparence et de redevabilité - une tendance à la baisse au cours des cinq dernières années.
- Les Indicateurs de la Gouvernance Mondiale donnent au Ghana une note de 65,5 pour les performances en matière de voix et de redevabilité, soit une amélioration de 1,5 point.
- Le Baromètre Mondial de la Corruption, qui mesure l'adhésion des citoyens à l'affirmation "Les gens ordinaires peuvent faire la différence dans la lutte contre la corruption", place le Ghana à 60, avec une amélioration globale des performances de +7 sur cinq ans.

### *Contexte politique*

**Le Ghana est désormais connu comme l'un des rares pays africains à avoir créé une démocratie forte,** avec des élections généralement pacifiques et une croissance économique soutenue, le respect des droits de l'homme, des élections libres et équitables.

**Cependant, les gouvernements successifs du Ghana sont associés à une faible capacité de l'État à entreprendre une transformation structurelle profonde** pour permettre au large éventail de groupes d'intérêt de contribuer efficacement à la gouvernance et à la démocratie.

**Le Président Akufo-Addo, du NPP, a été réélu en 2020**, en battant son prédécesseur John Mahama, du Congrès Démocratique National (NDC). Ces deux partis politiques ont dominé la politique ghanéenne.

**Les élections générales se sont toujours soldées par des secondes places ou des résultats très serrés** (avec des victoires dépassant à peine 50 % des voix). Cela a donné lieu à des campagnes intensives qui ont de plus en plus polarisé la société. On peut également dire que cela s'est infiltré dans les espaces *entre les* élections et a étouffé ce qui aurait pu être des débats politiques sains, car même la société civile a eu tendance à prendre parti.

**Les campagnes de 2016 et de 2020 d'Akufo-Addo étaient axées sur le développement économique.** Il a promis de construire un [Ghana au-delà de l'aide](#), qui cherche à créer un nouveau contrat social entre le gouvernement et les citoyens. Ce contrat social rassemblerait toutes les ressources (financières, humaines, etc.) et les utiliserait pour faire avancer les choses, avec des impacts inclusifs et au-delà des cadres des donateurs internationaux et des institutions décisionnelles.

**En septembre 2020, Akufo-Addo a signé la loi sur l'auto-défense et les infractions connexes**, qui interdit tous les groupes d'autodéfense politiques et autres et prévoit des peines allant jusqu'à 15 ans de prison pour les actes de vigilantisme. Les effets pratiques de cette nouvelle loi restent à voir (Freedom House, 2020).

**La corruption liée à la politique reste un problème au Ghana**, malgré une couverture médiatique active, des lois et des institutions assez solides, et des initiatives gouvernementales de lutte contre la corruption. La législation adoptée en 2017 a créé le Bureau du procureur spécial (OSP) pour enquêter sur la corruption politique.

**Le président Akufo-Addo a nommé l'ancien procureur général Martin Amidu, membre de l'opposition NDC, au poste de procureur spécial en 2018.** Cependant, Amidu s'est plaint publiquement du manque de financement gouvernemental pour les opérations de l'OSP (poste de procureur spécial). Depuis sa création, l'OSP a enquêté sur un certain nombre d'affaires, mais il n'a pas encore établi de bilan de poursuites visant des agents publics (Freedom House, 2020).

**En mai 2019, Président Akufo-Addo a signé la Loi sur le Droit à l'Information**, qui intervient après près de deux décennies de débat, accorde aux citoyens le droit de rechercher, d'accéder et de recevoir des informations de la part des institutions publiques et de certaines institutions privées (Freedom House, 2020).

**Les discussions privées sont à la fois libres et dynamiques.** Le gouvernement ne limite pas l'expression individuelle sur les médias sociaux. Le droit de réunion pacifique est garanti par la Constitution et généralement respecté. Aucun permis n'est requis pour les réunions ou les manifestations. La loi vise à favoriser une plus grande transparence et une plus grande redevabilité dans les affaires publiques.

**En décembre 2018, le Ghana a lancé le tableau de bord national de signalement de la corruption**, un outil de signalement en ligne destiné à coordonner les efforts de lutte contre la corruption de divers organismes, comme le prévoit le plan d'action national de lutte contre la corruption. Au total, 169 organisations gouvernementales et non gouvernementales ont utilisé cet outil pour rendre compte de leurs efforts pour endiguer la corruption dans le pays (Département d'État américain, 2019 : 14).

**Le Ghana regorge de lois et de règlements qui créent un environnement propice à la bonne gouvernance, mais il est désormais nécessaire de les faire fonctionner pour une plus grande transparence, une plus grande participation et une plus grande redevabilité entre et parmi les sociétés du Ghana.**

### *Société civile et engagement des citoyens*

**Les ONG sont en grande partie en mesure d'opérer librement et jouent un rôle important pour garantir la redevabilité et la transparence du gouvernement.** La dernière analyse de gouvernance de Bertelsmann Stiftung (Fondation Bertelsmann) sur le Ghana note que le pays a une tradition relativement bien ancrée de la société civile, soutenue par l'aide des donateurs et un cadre réglementaire et une culture politique qui permettent la liberté des organisations et celle d'expression (BTI, 2018).

**Les groupes de la société civile ont un franc-parler et sont bien formés à l'utilisation des médias pour exprimer leurs opinions et s'engager auprès du gouvernement.** Parfois, cependant, les politiciens utilisent activement les Organisations de la Société Civile (OSC) pour leurs propres moyens (BTI, 2018 : 30), et il n'est pas toujours facile de distinguer les ONG "indépendantes" de celles qui sont fortement affiliées à un parti politique ou à une personnalité politique de premier plan.

**Une croissance économique relativement régulière a mis de l'argent entre les mains d'une classe moyenne urbaine, petite mais en constante augmentation, qui constitue l'épine dorsale traditionnelle des ONG.** Dans les zones rurales, des formes d'organisation plus traditionnelles persistent. Les organisations religieuses, notamment les églises pentecôtistes et les Eglises Africaines Indépendantes, dont le nombre ne cesse de croître, ainsi que les institutions qui les accompagnent, jouent un rôle de plus en plus important, notamment en fournissant des services sociaux essentiels.

**Le syndicalisme, quant à lui, reste relativement faible et n'est visible que de temps en temps dans l'organisation du mécontentement populaire** (BTI, 2020 : 12). Selon des sources gouvernementales en ligne, environ 300 000 ONG sont enregistrées auprès du Ministère ghanéen de la Main-d'œuvre, de l'Education et de la Jeunesse, l'organe de régulation de l'État, sans compter les ONG internationales (BTI, 2020 : 13).

**Outre le fait qu'il permet à la société civile d'opérer librement, on a le sentiment général que le gouvernement ghanéen s'ouvre à la participation de la société civile.** Au cours des deux dernières décennies, les OSC sont passées d'une participation minimale à des acteurs actifs à différents stades du cycle d'élaboration des politiques.

**Encourage les acteurs de la société civile à participer à la définition de l'agenda et à la formulation des politiques jusqu'à un certain niveau** - notamment lorsqu'il veut montrer son engagement en matière de transparence ou aborder certaines questions urgentes.

**Le gouvernement fait également appel à la société civile lorsqu'il est évident que son soutien est nécessaire pour fournir les services nécessaires à la population - comme dans le système de santé.** Parfois, les connaissances des ONG spécialisées sont utilisées pour pallier le manque d'expertise des institutions publiques, surtout si elles sont financées par l'étranger. Dans le domaine de l'éducation, le gouvernement a également encouragé activement les acteurs de la société civile à devenir des parties prenantes pour accélérer les progrès des réformes engagées.

**En général, l'élite politique a fini par accepter le rôle d'une société civile active, même si les relations sont parfois tendues** (BTI, 2020 : 33). Cependant, les politiciens élus et les responsables de l'administration publique considèrent les critiques ou les questions des acteurs de la société civile comme injustifiées et irrespectueuses.

**Que les ministères ou d'autres agences gouvernementales adoptent ou non une culture d'ouverture et d'engagement avec la société civile dépend en fin de compte des individus qui composent ces institutions.** Comme l'a noté l'analyse de la gouvernance au Ghana de la Fondation Bertelsmann, la définition de l'agenda et la planification stratégique sont déterminées par des individus puissants, et si une stratégie ne parvient pas à attirer le soutien d'un ministre responsable, elle ne restera guère plus que de la paperasse (BTI, 2018 : 26). Un sentiment similaire a été exprimé par un représentant de SEND-Ghana :

---

*Au Ghana, le niveau d'ouverture du gouvernement n'est pas un problème, c'est la qualité de l'ouverture qui l'est, le fait qu'il nous écoute et travaille avec nous. Cela dépend souvent des individus. Certaines personnes dans les ministères sont enthousiastes à ce sujet et d'autres non. Donc, vous ne pouvez pas parler du gouvernement comme d'un corps unifié dans ce sens'. (Entretien avec un informateur clé, novembre 2020)*

---

**L'engagement des citoyens est meilleur au niveau sous-national (au niveau du quartier ou de la communauté) au Ghana.** Au niveau national, certains sont apathiques, d'autres abandonnent et concluent que tous les acteurs politiques sont les mêmes.

**Au Ghana, les citoyens s'engagent également par l'intermédiaire de leurs chefs, et la 'National House of Chiefs' (Chambre Nationale des Chefs) a joué un rôle déterminant dans la promotion d'un processus électoral pacifique qui a donné lieu à des élections crédibles.** Par exemple, en 2016, la National House of Chiefs a joué un rôle clé dans la facilitation de la cohésion nationale et de la paix électorale par la signature d'un autre pacte de paix à Accra (IDEG, 2016). Lors de ce forum, les candidats à la présidence se sont engagés à agir contre toute forme de violence susceptible de nuire à la crédibilité et à l'intégrité des élections et de leurs résultats. Cela a contribué à assurer la collaboration entre les acteurs politiques nationaux pour sauver la nation de l'impact potentiellement ravageur de la violence électorale.



### 3.3 Kenya

#### *Indicateurs économiques, sociaux et de gouvernance*

**L'économie du Kenya a connu une croissance, tirée par l'expansion de la demande des consommateurs.** Le PIB par habitant est passé de 1 433 dollars en 2015 à 1 931 dollars en 2019, et le PIB global de 63,3 milliards de dollars à 95,3 milliards de dollars. La dette publique, cependant, a également augmenté, passant de 50 % du PIB à 63 % - dont une grande partie est une dette intérieure qui finit par paralyser la croissance du secteur privé, puis l'économie.

**Dans l'Indice de Liberté Economique 2020, le Kenya se classe 23e sur 47 pays de la région d'Afrique subsaharienne,** avec un score de 55,3. Cela le place près de la moyenne régionale mais bien en dessous de la moyenne mondiale, 132e pays le plus libre.

**L'économie kenyane est considérée principalement comme peu libre depuis plus de deux décennies.** Ces dernières années, la liberté économique a été restreinte par la faiblesse de l'État de droit (en particulier l'intégrité du gouvernement) et la faible liberté d'investissement et de financement.

**L'élaboration et la mise en œuvre des politiques restent vulnérables à des risques tels que la sécheresse,** l'insécurité, la corruption et les contestations politiques entre les différents dirigeants politiques.

**L'économie du Kenya a été sévèrement touchée par la pandémie de COVID-19** - notamment en termes de revenus et d'emplois (Banque Mondiale, 2020). Le rapport de la Banque Mondiale attribue cette situation aux mesures d'endiguement adoptées par le Kenya en réponse à la crise, qui ont limité les activités commerciales nationales, le comportement des citoyens ainsi que le commerce et les voyages (affectant les principaux pourvoyeurs de devises étrangères tels que le tourisme).

**La pandémie a accru la pauvreté au Kenya de 4 points de pourcentage** (soit 2 millions de pauvres supplémentaires) en raison de ses graves répercussions sur les moyens de subsistance, entraînant une forte baisse des revenus et un doublement du chômage, qui dépasse les 10 %. Quant aux salariés encore en activité, ils doivent faire face à une réduction de leur temps de travail et de leurs revenus, ce qui exacerbe l'insécurité alimentaire et la souffrance humaine.

**Les recettes fiscales ont également été inférieures à l'objectif fixé,** en raison du ralentissement économique et des allègements fiscaux offerts par le gouvernement,

qui a parallèlement augmenté les dépenses publiques pour renforcer la capacité des services de santé à gérer les infections, protéger les ménages les plus vulnérables et soutenir les entreprises.

**Le résultat net est que le Kenya est actuellement en difficulté sur les fronts sociaux et économiques** (Banque mondiale, 2020). Les analystes de [FocusEconomics](#) prévoient une croissance du PIB de 5,0 % en 2021 et de 5,4 % en 2022, mais soulignent que la dette publique croissante constitue un défi.

**En ce qui concerne les principaux indicateurs de gouvernance**, l'Indice Ibrahim de Gouvernance 2020 attribue au Kenya une note de 45,4 sur 100 en termes de transparence et de redevabilité, ce qui représente une tendance à l'amélioration. Les Indicateurs de Gouvernance Mondiale attribuent au Kenya une note de 36,5 pour ses performances en matière de voix et de redevabilité, soit une baisse de 6 points sur une période de cinq ans. Le score du Kenya au Baromètre Mondial de la Corruption a également baissé (de 4 points sur les cinq dernières années), ce qui le place à 54. L'image globale est celle d'une performance de gouvernance en baisse, en particulier à l'approche des élections générales de 2022.

### *Contexte politique*

**L'économie politique du Kenya se caractérise par une tension permanente** entre la politique de redistribution (la lutte pour une économie inclusive et l'accès aux actifs essentiels comme la terre) et la politique de "reconnaissance" (la lutte pour l'identité à travers l'ethnicité).

**La poussée des identités de groupe est mise en avant dans les négociations politiques, la politique compétitive et les élections générales.** Mais les négociations fondées sur l'identité sapent les efforts de redistribution des ressources socio-économiques et conduisent à une augmentation des inégalités et à l'émergence d'élites qui ont accès aux ressources en raison de ce qu'elles sont ou s'identifient, ce qui rend difficile la concrétisation de la redistribution des actifs (Branch, 2011).

**Au cours de la dernière décennie, le plus grand changement dans la gouvernance a été la promulgation de la constitution de 2010.** La constitution est un élément central du règlement politique du Kenya - l'équilibre des pouvoirs et l'accord entre les groupes sur les "règles" politiques et économiques - et du programme de croissance et de redistribution du pays.

**La constitution de 2010 a été suivie d'un processus de décentralisation qui a modifié le système de gouvernance kenyan**, en transférant le pouvoir d'un État fortement centralisé à 47 nouveaux gouvernements au niveau des comtés.

**Les articles 174 et 175 de la Constitution sont essentiels pour définir le contexte de la transparence, de la participation et de la redevabilité au Kenya.** Ils soulignent que la dévolution doit permettre l'autonomie du peuple kényan, promouvoir l'utilisation démocratique et responsable du pouvoir de l'État et la participation du public à la prise de décision, promouvoir et protéger les droits et les intérêts des minorités et des groupes marginalisés, et faire progresser le développement social et économique ainsi que la fourniture et l'accès aux services dans tout le pays.

**La mise en pratique des aspirations énoncées dans la Constitution de 2010 a constitué un défi majeur.**

**Les gouvernements de comtés nouvellement créés ont dû développer leurs propres mécanismes pour impliquer différents acteurs** - y compris le secteur privé, les citoyens, la société civile, les chefs traditionnels, les organisations confessionnelles et même les agences externes. Certains comtés dont les gouverneurs sont plus progressistes, comme le comté de Makueni, se font les champions de la gouvernance participative, tandis que d'autres sont loin derrière.

**Les différences contextuelles au Kenya ont fait que les progrès vers une dévolution significative ont été inégaux parce qu'ils exigent des approches différentes** en fonction du point de départ du comté, ce qui a eu un impact direct sur le caractère des initiatives de type TPR.

**Certains comtés ont réussi à mieux gérer leurs ressources. Alors que dans d'autres, il y a eu du gaspillage, de la mauvaise gestion et de la corruption**, comme en témoignent les rapports de l'Auditeur Général et du Contrôleur du Budget.

**Les inégalités sont criantes, tant entre les comtés qu'à l'intérieur de ceux-ci.** Par conséquent, le potentiel de la dévolution n'est pas encore pleinement exploité - et si ce problème n'est pas correctement traité, il pourrait avoir des répercussions négatives généralisées sur les perspectives de développement du Kenya.

**Les prochaines élections de 2022 façonnent déjà les manœuvres politiques des différents partis.** Des batailles sont menées, par exemple, sur les détails de [l'initiative Building Bridges](#) (BBI ou initiative de création de passerelle), qui a suivi la poignée de main de mars 2018 entre S.E. Uhuru Kenyatta et le très honorable Raila

Odinga. On s'attendait à ce qu'elle entraîne une révision constitutionnelle sur la manière de remodeler le pouvoir et la façon dont il est contesté. Certains - notamment ceux qui soutiennent le vice-président - considèrent le BBI comme un spectacle secondaire et inutile à l'approche des élections.

**Ces manœuvres politiques tendent à saper les efforts visant à élaborer une politique et une pratique significatives et bien établies, fondées sur la transparence et la responsabilité.** Si le référendum a lieu et que le BBI déposé est adopté, les contestations entre l'État et la société seront remodelées autour de nouvelles bases de pouvoir, en plus des gouvernements des comtés et de l'exécutif.

**Il est difficile pour l'instant de voir si ces projets de loi aboutiraient à l'approfondissement des acquis démocratiques obtenus au cours de la dernière décennie, car des forces importantes s'opposent au BBI.** Les acteurs contre le BBI s'interrogent sur la prudence d'introduire de nouvelles structures à l'approche d'élections générales, sur le potentiel d'augmentation des dépenses bureaucratiques. Il a fini par diviser davantage les mouvements de jeunesse et la société civile en raison de la polarité politique liée à l'ethnie.

**Le Kenya a adopté une législation progressiste,** telle que la loi de 2003 sur la Lutte contre la Corruption et les Crimes Economiques, en plus de la loi de 2016 sur la Corruption, et a mis en place des organes de surveillance indépendants tels que la Commission d'Ethique et de Lutte contre la Corruption.

**Mais du point de vue des citoyens, ces établissements officiels semblent avoir très peu d'impact.** Tout porte à croire que le Kenya reste aux prises avec des niveaux élevés de corruption, une impunité généralisée et bien ancrée - souvent associée à des liens étroits avec les politiciens - et des services essentiels tels que la police, le système judiciaire et les services fonciers, qui continuent de figurer en bonne place dans l'indice de corruption. En conséquence, le public considère généralement que les efforts de lutte contre la corruption menée par l'État sont performatifs et appliqués de manière sélective pour faire avancer les programmes politiques.

### *Société civile et engagement des citoyens*

**Le Kenya dispose d'un secteur d'ONG actif, la société civile ayant joué un rôle crucial dans la construction d'une sphère publique démocratique.** Notamment, par exemple, pendant la transition du Kenya en 1999 vers une démocratie multipartite, ses conférences constitutionnelles de 2003 et 2004 et la mise en œuvre de sa constitution de 2010 (BTI, 2020 : 29).

**Cependant, les groupes de la société civile ont été confrontés à des obstacles croissants ces dernières années.** Il s'agit notamment des tentatives répétées du gouvernement de radier des centaines d'ONG pour des violations financières présumées.

**Le gouvernement Kenyatta a adopté une position critique envers les ONG, refusant de commencer la mise en œuvre de la loi sur les organisations d'utilité publique.** Cette loi a été adoptée en 2013 pour améliorer le cadre réglementaire des ONG et leur offrir une plus grande liberté d'action (Freedom House, 2020). Au lieu de cela, l'ancienne législation de l'ère autocratique Moi est toujours en vigueur et, de temps en temps, utilisée pour interférer avec les ONG et les saboter (BTI, 2020 : 9).

**En 2016, le Kenya a adopté la Loi sur l'Accès à l'Information.** Elle s'est inspirée de la constitution de 2010, qui prévoit que " tout citoyen a le droit d'accéder à : (a) aux informations détenues par l'État ; et (b) aux informations détenues par une autre personne et nécessaires à l'exercice ou à la protection d'un droit ou d'une liberté fondamentale " et encourage le gouvernement kényan à " publier ou rendre publique toute information importante concernant la nation ".

**Un certain nombre de dispositions légales exigent que les fonctionnaires et les institutions publiques fournissent ou publient des informations exactes en temps voulu.** Notamment : la loi sur le service public (valeurs et principes) (n° 1A de 2015) et la loi sur la Gestion des Finances Publiques (2012).

**Cependant, les préoccupations croissantes autour de l'accès à l'information sapent les gains obtenus en termes de positions constitutionnelles et juridiques.** Il s'agit notamment d'une surveillance et d'un contrôle accrus de l'État, y compris sur les médias sociaux, de menaces pour la liberté d'expression et d'opinion via la loi sur l'utilisation abusive des ordinateurs et la cybercriminalité (2018), et d'un rétrécissement de l'espace civique, en particulier en période électorale.

**La dévolution a multiplié les espaces d'engagement des citoyens.** Mais différents projets, comme le programme 'Deepening Democracy' (renforcer la démocratie) , attestent du fait qu'il existe d'énormes variations dans la mesure où un engagement significatif des citoyens est possible.

**La plupart des citoyens s'engagent auprès de leur gouvernement de comté par l'intermédiaire des Membres de l'Assemblée de Comté (MCA).** Mais les MCA ont tendance à être faibles en termes de capacité à interroger les rapports produits par le gouvernement du comté (TIK, 2020).

**56% des citoyens n'ont pas accès à l'information sur les performances de leur gouvernement de comté sur diverses questions.** Ceux qui y ont accès le font principalement par la radio et la télévision (Transparency International Kenya, 2020). Seuls 31 % des gouvernements de comté partagent de manière proactive des informations sur leurs performances, bien qu'ils disposent tous de responsables de l'accès à l'information (ibid). Les plans intégrés du gouvernement du comté font partie des documents qui sont partagés.

**Il y a manifestement beaucoup de travail à faire pour élargir l'accès des citoyens aux informations exploitables.** Comme l'a indiqué une personne interrogée :

---

*D'un autre côté, personne ne vous faciliterait la tâche. En fait, le gouvernement vous frustrerait en vous refusant des informations ou en vous les fournissant tardivement et ce genre de tactiques. Cela peut être illustré par la façon dont le processus budgétaire fonctionne en ce qui concerne les plans de développement intégrés des comtés. Il s'agit de plateformes participatives promulguées par la loi et les citoyens sont censés participer, mais ce qui se passe, c'est que vous ne recevez pas les documents budgétaires, et si vous les recevez, ils ne sont pas dans le format approprié. C'est ainsi que ces mécanismes participatifs sont mis en échec et qu'ils deviennent des exercices de type "cochez la case".(Entretien avec un informateur clé, novembre 2020)*

---

**Quelques gouvernements de comté, comme celui de Makueni, sont allés plus loin que la simple mise à disposition des documents de budgétisation et de planification.** Au lieu de cela, l'exécutif du comté fait participer le public pendant la préparation et l'approbation du budget annuel par le biais de divers forums (*barazas* - ou réunions - et radio), grâce à leur cadre de participation publique. Il s'agit toutefois d'exceptions aux pratiques généralement informelles des responsables du comté (KIPRA, 2019).

**La plupart des participations ont tendance à être consultatives plutôt que sous une forme de dialogues et d'autonomie.** Et la création d'espaces ou les invitations à participer sont souvent lancées avec des délais trop courts pour garantir un engagement significatif.

## 3.4 Sénégal

### *Indicateurs économiques, sociaux et de gouvernance*

**L'Indice de Liberté Economique classe le Sénégal comme un pays généralement libre**, avec une économie en expansion au cours des cinq dernières années. Son score est de 58,0 - 110e au niveau mondial et 13e sur 47 pays d'Afrique subsaharienne, ce qui le place au-dessus de la moyenne régionale.

**Toutefois, la liberté économique est freinée par un système judiciaire défectueux, une faible intégrité du gouvernement et un manque de liberté des entreprises** (à l'exception de quelques secteurs de pointe, comme le tourisme et les transports).

**Les perspectives de croissance du PIB du Sénégal sont globalement favorables et devraient rester solides**, à 6,8 % en 2020, grâce à la hausse des investissements et des exportations. Les taux de croissance pourraient dépasser 7 % à partir de 2021 si les vulnérabilités budgétaires sont contenues et si des réformes transformationnelles sont mises en œuvre pour attirer les investissements du secteur privé (Communiqué de presse de la Banque mondiale, 2020).

**En ce qui concerne les principaux indicateurs de gouvernance**, l'Indice Ibrahim de la Gouvernance Africaine attribue au Sénégal une note de 57,2 sur 100 pour la Transparence et la Redevabilité, ce qui indique une tendance à l'amélioration lente au cours des cinq dernières années. Les Indicateurs de Gouvernance Mondiale attribuent au Sénégal une note de 55,7 en matière de voix et de redevabilité, soit une baisse de 2 points. Toutefois, selon le Baromètre Mondial de la Corruption, 52 % des citoyens sont d'accord pour dire que "les gens ordinaires peuvent faire la différence dans la lutte contre la corruption" au Sénégal - une amélioration de 4 points au cours des cinq dernières années.

**Cela suggère une trajectoire positive générale dans les domaines de Transparence, de la Participation et de la Redevabilité (TPR), bien que le rythme de progression soit plus lent que prévu.**

### *Contexte politique*

**En février 2019, le président Macky Sall a remporté un deuxième mandat consécutif** avec 58 % des voix au premier tour, évitant ainsi un second tour. Deux leaders de l'opposition ont été empêchés de se présenter en raison de condamnations

antérieures, politiquement lourdes, pour détournement de fonds publics (Freedom House, 2020).

**En mai 2019, les législateurs ont approuvé une mesure controversée visant à supprimer le poste de premier ministre**, que le président a signée. Cela a suscité un tollé de la part des critiques, qui l'ont accusé de chercher à consolider le pouvoir et de porter atteinte aux freins et contrepoids (Freedom House, 2020).

**La corruption reste un problème grave au Sénégal**, et les fonctionnaires de haut niveau agissent souvent en toute impunité. Les organes de lutte contre la corruption appliquent la loi de manière inégale et sont parfois considérés comme ayant des motivations politiques (Freedom House, 2020).

**En 2014, et à nouveau en 2018, de violents affrontements entre les étudiants et la police** ont démontré le potentiel de conflit concernant la grave crise du système éducatif. Des affrontements fréquents continuent d'avoir lieu sur des questions monétaires et des problèmes de logement, et sont occasionnellement politisés. La situation est exacerbée par le chômage élevé des jeunes dans le pays et le sentiment de marginalisation de certains groupes (BTI, 2020 : 32).

**L'élection de 2012 et le référendum de 2016 ont renforcé le rôle des organisations de la société civile** (OSC), même si la participation de la société civile à la gouvernance du pays est encore quelque peu limitée.

**D'une manière générale, le président Macky Sall a un style de gouvernance plus inclusif que son prédécesseur et entretient des relations politiques et personnelles solides avec les dirigeants de la société civile et les représentants des médias.** Il soutient généralement les activités des OSC et intègre les OSC et leurs dirigeants dans les processus d'élaboration des politiques.

**En mai 2016, Sall a organisé un "dialogue national" avec l'opposition, la société civile et les organisations religieuses.** L'événement était davantage une série de présentations qu'une conversation - bien qu'il ait ouvert la voie à la libération puis à l'exil de Karim Wade.

**Il n'y a cependant pas eu de suivi significatif (BTI, 2020 : 36).** Cela suggère que même si des espaces de dialogue existent au Sénégal, leur finalité réelle n'est généralement pas connue, ce qui implique peut-être qu'il ne s'agit que de poudre aux yeux.



**Selon les personnes interrogées, la démocratie au Sénégal est ancrée dans les lois, les règlements et la pratique.** Il existe de nombreux cadres juridiques - y compris dans la constitution et d'autres règlements - qui stipulent la nécessité de faciliter la participation des citoyens.

**Des institutions ont été mises en place pour permettre aux citoyens de contribuer facilement à l'élaboration des politiques, au suivi et à la redevabilité.** Il existe également des dispositions pour la participation au niveau sectoriel - par exemple, dans le domaine de la gouvernance foncière, l'élaboration d'une politique particulière a pris trois ans en raison du large éventail de consultations qui ont été menées. Dans le secteur de la santé, pour assurer la couverture sanitaire universelle, le gouvernement a mis en place un comité ministériel qui comprend des OSC et se réunit régulièrement.

---

*Si l'on regarde en arrière, nous sommes passés de la confrontation et de la protestation à une force de proposition, dont le gouvernement peut désormais facilement tenir compte dans ses prises de décision. L'espace politique est suffisamment large pour que l'engagement d'approche TPR dans cette "force de proposition", et le gouvernement peut prendre beaucoup d'idées du secteur privé, des OSC et d'autres acteurs". (Entretien avec un informateur clé, novembre 2020)*

---

**Il existe une multiplicité de médias libres - radio, télévision et presse audiovisuelle -** comme l'a indiqué une personne interrogée :

---

*Si vous écoutez la radio au Sénégal, vous vous demandez comment le gouvernement peut accepter cela. Ils ont aussi adopté la Loi sur l'Accès à l'Information - ce qui a pris beaucoup de temps - en plaidant depuis plus de 25- 26 ans et nous y sommes presque maintenant. Il y a aussi des audiences à l'assemblée nationale où ils demandent aux OSC de s'exprimer sur ce sur quoi ils travaillent'. (Entretien avec un informateur clé, novembre 2020)*

---

### *Société civile et engagement des citoyens*

**L'engagement civique au Sénégal a deux facettes distinctes : (1) l'engagement dans l'arène politique et (2) l'engagement autour de la prestation de services**, nous ont dit les personnes interrogées. Dans l'arène politique, il y a une perception générale selon laquelle les OSC adoptent un discours et des positions politiques pour s'engager avec le gouvernement et que cela est problématique. Dans l'arène de la prestation de services, l'engagement tend à être perçu comme étant plus efficace que dans l'espace politique parce que les OSC travaillent sur des questions thématiques qui sont en résonance avec la vie et les moyens de subsistance des populations.

**Les partis d'opposition, la société civile et les groupes d'intérêt ont critiqué la détérioration de l'état des institutions démocratiques.** Il reste à voir si les récentes réformes constitutionnelles du référendum de 2016, dont certaines n'ont pas encore été mises en œuvre, amélioreront la situation (BTI, 2020 : 14). Fin 2018, le mouvement d'opposition Front de Résistance Nationale (FRN), composé en grande partie de jeunes, a organisé des rassemblements pour protester contre le *parrainage* - le manque de transparence du processus électoral et l'exclusion de Karim Wade et Khalifa Sall (BTI, 2020 : 15).

**Les syndicats sénégalais sont actifs, mais leur impact reste relativement insignifiant car ils ne représentent qu'une fraction de la population active.** L'économie formelle du Sénégal, où les syndicats sont traditionnellement forts, est petite et en déclin - elle n'emploie que 500 000 personnes dans les secteurs public et privé combinés. Les syndicats sénégalais commencent tout juste à être actifs dans l'économie informelle, beaucoup plus importante, qui représente 95 % de l'économie.

**L'économie informelle est largement auto-organisée.** Certaines organisations informelles ont une représentation nationale et/ou une présence à Dakar. D'autres sont en train de passer de groupes ad hoc à des organisations formelles dans les communautés périphériques de Dakar. Certaines de ces organisations ont décidé de rejoindre de grandes centrales syndicales comme la Confédération nationale des travailleurs du Sénégal et la Confédération des syndicats autonomes (Abizaid, 2019).

**En 2018, le ministère de l'Intérieur du Sénégal a reconnu la Confédération des organisations de l'économie informelle comme la fédération syndicale officielle des employés informels.** Cela signifie que les travailleurs auraient accès à des avantages tels que la couverture maladie universelle.

**Une décision récente d'introduire un seuil de 10% pour les élections visant à désigner les fédérations pour le dialogue social tripartite peut conduire à une consolidation et à une plus grande unité organisationnelle entre les syndicats, ce qui augmenterait leur influence (BTI, 2002 : 16).**

**La vie associative est riche au Sénégal par rapport aux normes de l'Afrique sub-saharienne, avec de nombreuses ONG très actives dans le pays.**

**Cependant, de nombreux groupes communautaires et ONG souffrent d'un manque de ressources.** Les ONG dépendent souvent de manière excessive du financement des donateurs internationaux. Ce faisant, elles peuvent manquer de crédibilité aux yeux du gouvernement et de certains citoyens.

**Un mélange d'OSC cooptées et critiques.** Certaines organisations, qui ont joué un rôle essentiel dans la défaite électorale du président Wade en 2012 et dans la transition pacifique du pouvoir qui a suivi, ont été cooptées dans le gouvernement du président Sall. D'autres ont repris leur rôle d'outsider plus critique.

**À l'approche des élections présidentielles de 2019, le gouvernement a imposé un certain nombre de restrictions à la société civile, y compris la radiation.** Mais il n'était pas clair s'il s'agissait simplement de la nervosité liée à l'élection, ou si cela marquait un changement permanent inquiétant (BTI, 2020 : 31).

**Les médias et les OSC jouent un rôle actif en stimulant et en facilitant le débat public. Et la population sénégalaise s'engage ouvertement avec le gouvernement.**

**Cependant, les défenseurs des droits ont exprimé leur inquiétude quant à l'adoption par l'Assemblée Nationale d'un projet de loi sur les communications électroniques en novembre 2018.** Le projet de loi comprenait une disposition vaguement formulée qui élargissait le pouvoir réglementaire du gouvernement sur les entreprises de médias sociaux, pouvait être utilisé pour fermer, taxer ou surveiller les communications sur les plateformes de médias sociaux populaires (Freedom House, 2020).

**Les droits des entreprises privées sont généralement bien protégés.** Le Sénégal se classe bien parmi les autres pays africains en termes de transparence et de redevabilité des décisions gouvernementales. Toutefois, la corruption et l'arbitraire des pouvoirs publics restent un problème (BTI, 2020 : 24).

**Les chefs religieux, sous la forme des confréries soufies et de leurs imams respectifs, exercent un pouvoir/influence politique informel important.**

### 3.5 Tanzanie

#### *Indicateurs économiques, sociaux et de gouvernance*

**La Tanzanie est relativement stable politiquement et socialement** par rapport à certains de ses voisins.

Elle possède l'une des économies les plus dynamiques d'Afrique, avec une croissance annuelle moyenne de 7 % depuis 2000. En 2020, la Banque Mondiale a fait passer l'économie tanzanienne du statut de pays à faible revenu à celui de pays à revenu moyen inférieur, avec un revenu national brut par habitant estimé à 1 080 dollars en 2019. Cependant, la transformation économique a été insaisissable.

**La pauvreté a diminué de 8 % en dix ans** selon l'évaluation 2019 de la pauvreté en Tanzanie continentale, passant de 34 % en 2007 à 26 % en 2018. La majeure partie de cette réduction de la pauvreté a été observée dans les zones rurales (où se concentre la majorité de la pauvreté), puis dans les zones urbaines en dehors de Dar es Salaam ([Banque Mondiale](#)).

**La Tanzanie se situe dans la catégorie des pays à faible développement humain**, avec un score de 0,538 sur l'indice de développement humain en 2017, ce qui la place au 154<sup>e</sup> rang sur 189 pays et territoires. Il s'agit d'une augmentation de 45 % par rapport à son score de 1990 (PNUD, 2018). La société tanzanienne est également de plus en plus égalitaire en matière d'éducation et de richesse (Maliti, 2019).

**La réduction de la pauvreté et l'amélioration des résultats en matière de développement humain sont dûs à une augmentation soutenue de l'accès aux services de base**, [suggère la Banque Mondiale](#). Les enquêtes menées par Afrobaromètre le vérifient. Elles suggèrent que, depuis 2014, la prestation de services semble s'être améliorée dans les secteurs jugés prioritaires par le public - santé, eau, éducation et électricité -, les Tanzaniens étant moins nombreux à signaler des difficultés, des retards et des demandes de pots-de-vin. Cependant, les citoyens les plus pauvres étaient plus susceptibles de signaler des difficultés et des retards que leurs homologues plus aisés (Msafiri, 2018).

**Les scores des indicateurs de gouvernance ont quelque peu baissé ces dernières années.** En matière de transparence et de redevabilité, la Tanzanie obtient un score de 42 sur 100. Sur l'Indice Ibrahim 2020 de la Gouvernance Africaine, une

amélioration par rapport aux cinq dernières années. En ce qui concerne la voix et la redevabilité, le pays obtient un score de 32 sur 100 dans les Indicateurs de Gouvernance Mondiale, 2019 - une réduction de 7 points au cours des cinq dernières années. Et dans le Baromètre Mondial de la Corruption 2019, 50 % des citoyens sont d'accord pour dire que "les gens ordinaires peuvent faire la différence dans la lutte contre la corruption" - une réduction de 5 points de pourcentage au cours des cinq dernières années.

### *Le contexte politique*

#### ***Facteurs historiques et politiques***

Note : le président Magufuli est décédé le 17 mars 2021, après la rédaction de ce rapport. Il a été remplacé par son adjointe Samia Suluhu Hassan.

**En 1992, la politique multipartite a été introduite. Mais le parti au pouvoir, le Chama Cha Mapinduzi (CCM), a continué à dominer depuis l'indépendance de la Tanzanie en 1961.** Une base solide du parti au pouvoir a permis en partie d'assurer la stabilité nationale, en cooptant les forces de sécurité et en empêchant l'émergence d'une opposition organisée.

**Lors de l'élection de 2015, le Parti pour la Démocratie et le Progrès ("Chadema") est apparu comme une formidable opposition, remportant 40 % des voix.** Mais il a été battu par John Pombe Magufuli, qui a entrepris de centraliser le pouvoir.

**À l'approche des élections de 2020, Magufuli a systématiquement réprimé l'opposition et les médias.** Il a ensuite remporté l'élection présidentielle avec une large marge, au milieu des allégations de fraude de l'opposition (Andreoni, 2017 ; Eriksen, 2018 ; Freedom House, 2020).

**Les mécanismes horizontaux de redevabilité sont faibles.** Bien que l'Assemblée Nationale soit plus qu'une institution d'approbation automatique, la délibération et le contrôle y sont faibles car le parti politique dominant détient la majorité des sièges.

**Le système judiciaire tanzanien est à la fois formellement et politiquement faible.** L'inamovibilité existe, mais les juges de la haute cour sont nommés par le président. La qualité du secteur judiciaire est compromise par le manque de ressources, les mauvais salaires, l'inefficacité et l'accès limité aux tribunaux inférieurs pour la plupart des citoyens (Gloppen 2003).

**Historiquement, la fonction publique a été utilisée pour récompenser les membres de la coalition au pouvoir par le biais de nominations et pour garantir le succès des élections.** (initialement les politiciens, l'armée, les administrateurs des partis, les fonctionnaires et les organisations paraétatiques, puis les entrepreneurs privés).

**Cela a affaibli la redevabilité** politique en créant un chevauchement entre les structures du parti et de l'État, du niveau national au niveau du district et du village (Harris et al., 2011). Les nominations au niveau des districts, des régions et des ministères proviennent de plus en plus de l'extérieur de la fonction publique et manquent d'expérience administrative et de sens politique, ce qui réduit l'efficacité administrative (Eriksen, 2018).

**En 2015, le président Magufuli a fait de la lutte contre la corruption un thème clé de son administration.** Il s'agissait de trouver des ressources pour financer un programme d'industrialisation ambitieux et de remédier aux pénuries de financement des partis. Le gouvernement a supprimé 16 000 travailleurs fantômes de sa liste de paie en 2016. 10 000 employés publics ont été licenciés pour ne pas avoir pu présenter leurs diplômes. Magufuli a également licencié plusieurs fonctionnaires clés, démantelant ainsi le réseau clientéliste existant pour le remplacer par un nouveau.

**Le président a bénéficié d'une grande popularité auprès du public pour avoir pris ces mesures** (aidé également par l'augmentation de l'allocation budgétaire du gouvernement pour l'éducation gratuite).

**Cependant, cela a également créé une culture de la peur et de l'incertitude au sein de la fonction publique** et de l'establishment politique, ce qui peut entraver la réforme des services publics (UNICEF, 2017).

**Malgré certains résultats, l'approche verticale de Magufuli en matière de lutte contre la corruption présente des limites.** Elle n'a pas eu d'impact sur les niveaux inférieurs de la structure pyramidale de la coalition au pouvoir. Les centres de corruption ont conservé leur pouvoir et ont résisté au changement (Andreoni, 2017).

**Les services de sécurité, qui ont été impliqués dans des affaires de corruption, sont à l'abri des poursuites.** Pendant ce temps, les principaux véhicules d'investissement tels que les fonds de pension et de sécurité sociale publics sont souvent détournés au profit de politiciens et de projets immobiliers spéculatifs, ce qui rend improbable une réforme en profondeur (Eriksen, 2018).

**La décentralisation par dévolution a été initiée en 1972 et s'est considérablement renforcée dans les années 1990.** Si les orientations politiques et l'allocation des ressources restent fortement centralisées, les gouvernements locaux contrôlent des budgets importants.

**Cependant, la décentralisation n'a pas amélioré la transparence, la redevabilité ou l'application de la loi.** Au contraire, les réformes du marché, telles que la réforme foncière, ont fait de l'administration locale un élément important pour les entreprises de toutes tailles et une source précieuse de rentes pour les fonctionnaires, les politiciens locaux et le monde des affaires.

**La distinction entre le gouvernement central et le gouvernement local est brouillée par les commissaires de district nommés par le président, qui exercent un pouvoir substantiel - bien que souvent informel** (Harris et al., 2011).

### *Industrie*

**La Tanzanie possède le secteur des industries extractives le plus développé d'Afrique de l'Est.** La production pétrolière et l'exploitation aurifère sont essentielles aux ambitions d'industrialisation du gouvernement et ont le potentiel d'augmenter les recettes nationales et de fournir des rentes considérables à l'État et aux élites politiques et bureaucratiques.

**Ces industries ont fait l'objet de réformes législatives et de fixation d'objectifs répétés.** Par exemple, le plan directeur du système électrique, qui prévoyait que la part du charbon dans la production d'électricité passerait de 0 à 35 % et que la capacité en gaz naturel augmenterait de plus de 490 % au cours des 40 prochaines années.

**Cependant, l'industrie extractive est confrontée à divers défis.** La méfiance a dominé les relations entre le secteur public et le secteur privé (Andreoni, 2017). Au début de l'histoire du pays, l'État a intentionnellement entravé le développement des entreprises privées en adoptant les caractéristiques d'un État de développement, puis a adopté l'Ujamaa, une idéologie socialiste qui vise à renforcer l'État et à forger une identité nationale (Therkildsen & Bourgoïn, 2012).

**Malgré les réformes économiques des années 1980 et l'émergence d'intérêts commerciaux et leur incorporation dans la coalition au pouvoir, la suspicion mutuelle persiste** (Eriksen, 2018).

**Néanmoins, Magufuli a signalé au secteur privé qu'il est prêt à s'engager dans des tractations** impliquant l'allocation de rentes pour des investissements productifs dans les secteurs industriels, mais qu'il est prêt à discipliner ces rentes (Andreoni, 2017).

**L'intégrité technique de la bureaucratie dans le secteur minier a été jugée faible**, les hauts fonctionnaires exécutant les ordres de recherche de rente des politiciens ou étant écartés des grandes questions de politique, d'approvisionnement et de réglementation (Kelsall & Cooksey, 2011 ; Eriksen, 2018).

**Le développement du secteur pétrolier a été entravé par la combinaison d'une gestion douteuse des loyers et de processus politiques et décisionnels mal coordonnés**, qui ont empêché le secteur de bénéficier des conditions positives du marché.

**De manière cruciale, Eriksen (2018) suggère que le Ministère de l'Énergie et des Minéraux ne s'intéresse pas à la planification conjointe ou à la coordination avec d'autres ministères**, ce qui lui a permis d'identifier, d'isoler et de capturer des rentes potentielles. Le secteur minier est également aux prises avec son rôle dans les violations des droits de l'homme, les accaparements de terres et les dommages environnementaux (BTI, 2020).

**Les objectifs budgétaires de l'administration actuelle (basés sur le programme d'industrialisation du gouvernement) sont ambitieux et ont nécessité de nouvelles sources de financement.** Pederson et Kweka (2017) suggèrent que les investissements provenant du Sud global (à savoir la Chine, l'Inde et l'île Maurice) peuvent plus facilement s'accommoder des ambiguïtés des cadres juridiques qui régissent les investissements tels que l'acquisition de terres en Tanzanie. Eriksen (2018) affirme qu'une augmentation de ces investissements peut servir à étayer des relations entre l'État et les entreprises qui ne sont pas propices à une croissance inclusive.

### *Engagement international*

**Les flux d'aide à la Tanzanie sont en déclin depuis des années.** La part de l'aide dans le budget du gouvernement est passée de 44 % en 2004/5 à 7 % en 2015/16.

**L'engagement des donateurs a eu tendance à être sous la forme d'un soutien technique dans des domaines d'importance stratégique pour le gouvernement.** Citons par exemple le soutien norvégien au secteur pétrolier, le soutien japonais au secteur du gaz naturel et le soutien britannique à l'éducation (Eriksen, 2018).



**L'engagement de la Tanzanie à l'égard des normes internationales de gouvernance et de redevabilité s'est essoufflé.** Ce phénomène, conjugué à la diminution de l'aide, a laissé moins de place aux donateurs pour chercher à améliorer la responsabilité et la corruption (ibid).

La Tanzanie a rejoint l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) en 2009 et le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO) en 2011 - peut-être en raison des améliorations perçues en termes de réputation internationale (David-Barrett et Okamura, 2015). Cependant, Eriksen (2018) suggère que l'engagement personnel de l'ancien président Kikwete à leur égard n'a pas été assorti de réalisations transformationnelles, la Tanzanie se retirant de l'OGP sous la présidence de Magufuli en 2017.

**L'attitude de la Tanzanie vis-à-vis de la Communauté d'Afrique de l'Est, dont elle est membre, est prudente. Le gouvernement préfère traiter ses intérêts par le biais de relations bilatérales,** comme l'illustre son accord de 2016 avec l'Ouganda sur l'acheminement d'un oléoduc ougandais pour l'exportation de pétrole brut à travers la Tanzanie (Africa Confidential, 2016).

**La Tanzanie est considérée comme étant menacée par l'extrémisme violent** qui émane de l'épicentre régional de la Somalie. Elle est moins touchée que des pays comme le Kenya, bien que ces dernières années aient été marquées par plusieurs incidents terroristes qui seraient le fait de groupes sympathisants ou directement affiliés à Al-Shabaab.

### *Société civile et engagement des citoyens*

**L'espace pour exprimer des opinions dissidentes est devenu encore plus restreint au cours de la dernière décennie,** qu'elles proviennent de l'opposition, des médias ou de la société civile (Freedom House, 2020 ; BTI, 2020).

**Aujourd'hui, la société civile craint généralement de dépasser les limites.** Les OSC et les militants doivent choisir entre s'attaquer à des questions importantes mais potentiellement controversées, comme les industries extractives, ou adopter une approche plus technocratique pour soutenir les services publics.

**Les protestations et les manifestations, comme celles contre l'oléoduc Mtwara-Dar es Salaam en 2013, ont suscité de sévères réactions de l'État.** En 2019, six ONG ont été radiées pour avoir " opéré de manière contraire à ses objectifs " (Freedom House, 2020). Eriksen (2018) suggère que le secteur des ONG tanzaniennes a

tendance à s'engager dans un travail de plaidoyer de faible niveau dominé par des militants proches du régime qui choisissent de travailler sur des sujets non controversés.

**L'amélioration de l'environnement des entreprises et des affaires semble être l'un de ces sujets non controversés.** Par exemple, grâce au programme BEST-Dialogue financé par les donateurs, les organes représentatifs sectoriels et nationaux ont reçu un soutien pour faire pression en faveur de l'amélioration de l'environnement des affaires - ce qui contribue à promouvoir les propres intérêts économiques du gouvernement.

**Et ce, dans un contexte où les OSC professionnelles modernes sont un phénomène relativement nouveau.** Entre 1993 et 2000, le nombre d'ONG enregistrées en Tanzanie a été multiplié par 38 (de 224 à 8 499). La plupart d'entre elles étaient engagées dans la prestation de services, mais certaines ONG ont cherché à s'engager politiquement - influencées quelque peu par la communauté internationale dont beaucoup dépendaient pour leur financement.

**Les OSC étaient initialement concentrées dans les grandes villes. Mais la combinaison de la décentralisation et de la disponibilité des fonds des donateurs a conduit à la croissance des OSC au niveau des districts** (Eriksen, 2018 ; Harrison, 2018).

**Les consultations obligatoires avec la société civile et les communautés lors de l'élaboration du premier document de soutien à la réduction de la pauvreté en Tanzanie ont normalisé l'implication de la société civile dans l'élaboration des politiques.** Des changements tels que la réforme des institutions de contrôle entre 2005 et 2010 ont encore ouvert des espaces pour la société civile.

**Toutefois, l'impact de ces changements a été limité.** Les réformes ont été annulées en réponse à l'exposition de la grande corruption, qui sous-tendait le règlement politique. Cela a affaibli le CCM - comme l'a montré l'élection de 2015, où la part de voix de Magufuli est tombée à 58 %, le plus bas niveau jamais atteint par le parti au pouvoir.

**Pour de nombreuses organisations, le rétrécissement de l'espace civique est en quelque sorte une question de fond, à côté d'autres priorités et de défis à plus long terme** (Harrison 2018). Cela est particulièrement vrai au niveau infranational, où l'interaction entre les OSC et le gouvernement est plus courante et plus axée sur la prestation de services que sur le plaidoyer.

**Certaines formes de plaidoyer semblent être moins sensibles.** Par exemple, les organisations parajuridiques ne semblent pas être affectées de manière négative. Et certaines organisations ont trouvé des moyens de formuler le plaidoyer en termes moins contradictoires, dans lesquels les OSC arbitrent le dialogue plutôt que de communiquer elles-mêmes des messages. Par exemple, un informateur de la société civile a indiqué,

---

*Il est possible d'obtenir beaucoup de résultats en tant qu'OSC en Tanzanie tant que vous utilisez beaucoup de preuves pour remettre en question le statu quo. Dans ce cas, vos actions sont perçues par le gouvernement comme étant apolitiques et le gouvernement peut alors vous consulter efficacement. Si vous levez la tête pour commenter des questions associées au positionnement des partis politiques, vous êtes réduits au silence... Les donateurs doivent donc soutenir la production de preuves par les OSC afin qu'elles puissent, grâce à ces preuves, obtenir un siège à la table du gouvernement. C'est ainsi que les OSC sont perçues comme un complément aux efforts du gouvernement'. (Entretien avec un informateur clé, novembre 2020)*

---

**La relation entre les OSC et le gouvernement en Tanzanie est influencée par le fait de savoir qui dispose des fonds, de la capacité et de la légitimité pour mettre en œuvre un projet,** y compris ceux visant à améliorer les services. Et étant donné qu'il est rare qu'une des parties ait le monopole de ces ressources, les OSC et le gouvernement ont besoin les uns des autres (Harrison, 2018).

## 4. MÉTHODOLOGIE ET DONNÉES

### 4.1 Tendances mondiales en matière de TPR : Méthodologie et données

Les articles sur les tendances mondiales dans le domaine de TPR ont été adaptés d'un rapport non publié, rédigé dans le cadre d'une analyse du paysage de TPR entreprise par OTT Consulting pour informer la nouvelle stratégie quinquennale d'octroi de subventions 2020-2025 de la Fondation Hewlett. Cette évaluation rapide des tendances mondiales visait à répondre à deux questions de l'analyse du paysage :

1. Que sait-on du rôle de la transparence et de la participation dans l'amélioration de la responsabilité et de la bonne gouvernance dans les sous-domaines sélectionnés de TPR?
2. Quelles sont les lacunes dans la base de données probantes ?

Les sous-domaines de TPR sélectionnés par la Fondation Hewlett sont les suivants : transparence du budget et des dépenses ; gouvernance des ressources naturelles ; réforme des marchés publics ; investissement responsable et comportement des entreprises ; responsabilité sociale ; et fiscalité.

Pour répondre à ces questions, une stratégie de recherche a été élaborée pour trouver la littérature pertinente et récemment publiée par sous-domaine prioritaire. Cette stratégie a commencé par l'identification d'un certain nombre de bases de données pertinentes, appartenant à la fois à des organisations travaillant dans chaque sous-domaine et à d'autres bases de données plus larges, puis par la réalisation de recherches à l'aide de termes de recherche pertinents et adaptés.

Après avoir effectué les recherches, l'objectif était de trouver et de résumer trois publications pour chaque sous-domaine et de choisir la recherche qui répondait le mieux à la question de recherche. Dans la mesure du possible, nous avons eu recours à des examens systématiques ou à d'autres types de méta-analyses pour éviter de biaiser les résultats en raison du nombre limité de rapports par sous-domaine. La recherche a donné lieu à un total de 99 rapports parmi lesquels 18 ont été sélectionnés. La liste complète de la littérature est disponible [ici](#). La section ci-dessous contient le résumé de l'évaluation rapide des preuves par thème prioritaire (par ordre alphabétique).

#### 4.1.1 Bases de données consultées

- Open Government Partnership / Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (division Santé, Ressources générales, division Extractives)
- Tax Justice Network / Réseau pour la justice fiscale
- Centre international pour la fiscalité et le développement
- Centre pour le développement mondial
- B-Team
- Partenariat pour un marché ouvert
- Institut de gouvernance des ressources naturelles
- Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE)
- Initiative mondiale pour la transparence fiscale
- Partenariat budgétaire international
- Initiative sur la transparence et la responsabilité
- Dépôt de connaissances ouvert de la Banque mondiale
- Institut Chr. Michelsen
- Institut de développement d'outre-mer
- Banque Africaine de Développement
- Coalition pour la transparence financière
- Résultats de la recherche pour le développement
- Partenariat mondial pour la responsabilité sociale
- Centre de recherche sur l'imputabilité
- Action pour la responsabilisation et l'autonomisation
- Institut d'études du développement
- GSDRC (services de connaissances appliquées)
- Eldis
- Base de données 3ie (d'évaluations d'impact et d'examens systématiques)
- DEREc (Centre de ressources d'évaluation du CAD)
- Google Scholar
- GovNet

#### 4.1.2 Entretiens avec des leaders d'opinion mondiaux

Un certain nombre de personnes soigneusement sélectionnées ont été invitées à partager leurs points de vue sur leurs thèmes spécifiques, avec un accent particulier sur l'Afrique. Les entretiens ont été semi-structurés autour d'une série de questions générales, tout en laissant une large place à la stimulation et à l'exploration des idées exprimées. Les entretiens ont été enregistrés et transcrits, et les données obtenues ont été utilisées pour développer et étayer les idées exprimées dans ce rapport.

***Responsabilité sociale pour la santé : M. Jeff Thindwa***

Jeff Thindwa est le gestionnaire de programme pour le Partenariat mondial pour la responsabilité sociale au sein de la Pratique Mondiale de la Gouvernance (GGP) de la Banque mondiale. Il a rejoint la Banque Mondiale en 2000 et a occupé plusieurs postes dans le domaine du développement social avant de rejoindre l'Institut de la Banque Mondiale en 2010 pour diriger l'équipe chargée de la responsabilité sociale, avant de devenir directeur de la pratique. Avant de rejoindre la Banque Mondiale, Jeff a travaillé dans le gouvernement, le secteur privé et la société civile.

***Réforme des marchés publics (contrats ouverts) : Mme Nkemdilim Ilo***

Nkemdilim Ilo est la directrice générale du Public and Private Development Centre (PPDC), basé au Nigeria, une organisation qui a été la première à mener des activités de surveillance des marchés publics et des contrats au Nigeria, par exemple en plaidant avec succès pour l'adoption et la mise en œuvre complète des normes de données ouvertes sur les contrats.

***Fiscalité (mobilisation des recettes intérieures) : M. Alvin Mosioma***

Alvin Mosioma est le directeur exécutif fondateur de Tax Justice Network Africa, un réseau panafricain de plaidoyer et de recherche composé de 32 membres répartis dans 16 pays africains, qui œuvre en faveur de la justice fiscale et de la réduction de la fraude fiscale en Afrique. Il est l'une des principales voix en matière de politique fiscale en Afrique et a mené de nombreuses campagnes de la société civile en Afrique depuis 2007.

***Investissement Responsable et comportement des entreprises : M. Ewan Livingston-Docwra***

Ewan Livingston-Docwra est stratège de cause à 'The B Team', où il dirige le travail de l'organisation sur la fiscalité responsable, y compris les principes de fiscalité responsable, dans le cadre de son initiative de gouvernance et de transparence. Auparavant, il était responsable des partenariats avec les entreprises chez ActionAid.

***Gouvernance des Ressources naturelles : Mme Evelyne Tsague***

Originaire du Cameroun, Evelyne Tsague est responsable du développement et du soutien des activités régionales de l'Afrique de l'Ouest du Natural Resource Governance Institute (NRGI). Son travail au NRGI (Institut pour la gouvernance des ressources

naturelles) consiste à identifier les besoins en matière de recherche, de renforcement des capacités et d'assistance technique aux niveaux locaux, national et régional.

Transparence et suivi du budget et des dépenses : Dr Abraham Rugo Muriu Abraham Rugo Muriu est le directeur national du Partenariat budgétaire international pour le Kenya et est basé à Nairobi. Avant de rejoindre l'IBP en 2017, il a travaillé à l'Institut des Affaires Economiques, et en tant que consultant dans le secteur public.

### 4.1.3 Références

Amin, L. (2017) [Making the case for open contracting in healthcare procurement](#). Berlin: Transparency International.

Bauhr, M. and Grimes, M. (2014). [Indignation or Resignation: The Implications of Transparency for Societal Accountability](#). *Governance* 27(2): 291–320.

Bellows. (2020). [Bridging the Elite-Grassroots Divide Among Anticorruption Activists](#). Washington, D.S.: Carnegie Endowment for International Peace.

Bugay, Y. (2016). ProZorro: [How a volunteer project led to nation-wide procurement reform in Ukraine](#). Washington, D.C.: Open Contracting Partnership.

Cucciniello, M., G. Porumbescu, and S. Grimmelikhuijsen. [25 years of transparency research: Evidence and future directions](#). *Public Administration Review* 77(1): 32-44.

Danhoundo, Georges et al., (2018) [Improving social accountability processes in the health sector in sub-Saharan Africa: a systematic review](#), *BMC Public Health* (2018) 18:497.

Datta and Baertl (2020). [Activists and policy experts: Exploring think tank engagement with social movements](#). On Think Tanks Working Paper 8. On Think Tanks.

De Renzio, Paolo and Mastruzzi, Massimo, (2016) [How does civil society use budget information? Mapping fiscal transparency gaps and needs in developing countries](#). Washington, D.C.: International Budget Partnership

de Renzio, P. Lakin, J. and Cho, C. (2019). [Budget Credibility Across Countries: How deviations are affecting spending on social priorities](#).

de Renzio and Lakin, J. (2020). [A Taxing Journey: How civic actors influence tax policy Lessons from seven case studies on civil society engagement](#). Washington, D.C.: International Budget Partnership.

de Renzio, P. and Wehner, J.(2015). [The impacts of fiscal openness: a review of the evidence](#). Washington, D.C.: Global Initiative for Fiscal Transparency and International Budget Partnership.

Dom, Roel (2018) [Taxation and accountability in sub-Saharan Africa. New evidence for a governance dividend](#). London: Overseas Development Institute.

Eisen, N., Kaufmann, D., Heller, N., Preston Whitt, J., Picón, M.G., Bassetti, V. and Hudak, J. (2020). [The TAP-Plus Approach to Anti-Corruption in the Natural Resource Value Chain](#). Leveraging Transparency to Reduce Corruption (LTRC).

Finnemore, M. & Sikkink, K. (1998). [International norm dynamics and political change](#). *International Organization* 52 (4): 887-917.

Gaventa, J. (2019). [Can transparency make extractive industries more accountable?](#) Opinion posted on 8 February 2019. Brighton: Institute of Development Studies.

Gaventa, J. and McGee, R. (2013) [The Impact of Transparency and Accountability Initiatives](#). *Development Policy Review* 31(S1): 3-28.

GhanaWeb. (2020) [#BringbackDomelevo: Over 400 CSOs join forces against Auditor-General's forced leave](#).

GIZ (2016). [Assessing the Effectiveness and Impact of the Extractive Industries Transparency Initiative \(EITI\)](#).

Gulrajani, N. and Mills, L. (2019). [Fit for Fragility? An Exploration of Risk Stakeholders and Systems Inside Sida](#). Stockholm: Expert Group for Aid Studies.

IBP/IDI (2020). [All hands on deck: Harnessing accountability through external public audits An assessment of national oversight systems](#). Washington, D.C. and Oslo: International Budget Partnership and INTOSAI Development Initiative

Joshi, A. (2017) [Legal Empowerment and Social Accountability: Complementary Strategies Toward Rights-based Development in Health?](#) *World Development* Vol. 99, pp. 160–172.



- Lakin, J. (2020). [The politics of tax reform in low- and middle-income countries: A literature review](#). Washington, D.C.: International Budget Partnership.
- Lührmann, A., Maerz, S.F., Grahn, S., Alizada, N., Gastaldi, L., Hellmeier, S., Hindle, G. and Lindberg, S.I. (2020). [Autocratization Surges – Resistance Grows. Democracy Report 2020](#). Varieties of Democracy Institute (V-Dem).
- Martinsson, J. (2011). [Global Norms: Creation, Diffusion, and Limits](#). Communication for Governance & Accountability Program discussion paper. Washington, D.C.: World Bank.
- McDevitt, Andy (2017) [Transparency and accountability initiatives in the extractives sector](#).
- Mills, L. (2019) Law vs. Practice: A review of the implementation gap. London: Natural Resource Governance Institute. (Unpublished).
- Mills, L. (2019). [Making the Budget Work for Ghana: Final evaluation](#). Washington, D.C.: The Global Partnership for Social Accountability (GPSA).
- Mills, L. (2016). [Decentralisation of Budgeting Processes](#). London and Birmingham: Department for International Development and University of Birmingham.
- Mohiuddin, F and de Renzio, P. (2020). [Of citizens and taxes: A global scan of civil society work on taxation](#). Washington, D.C.: International Budget Partnership.
- Müller, R., Spengel, C. and Vay, H. (2020) [On the Determinants and Effects of Corporate Tax Transparency: Review of an Emerging Literature](#), Discussion Paper ZEW
- NRGI (2019). [Resource Governance Index: From Legal Reform to Implementation in Sub-Saharan Africa](#). London: Natural Resource Governance Institute.
- Nyabuga, G. (2019) [Media Landscape and Open Contracting Narrative in Kenya, Malawi and Tanzania](#).
- Oats, L. and Tuck, P. (2019) [Corporate tax avoidance: is tax transparency the solution?](#) Accounting and Business Research, 49:5, 565-583.

- OECD. (2014). [\*Development Assistance and Approaches to Risk in Fragile and Conflict Affected States\*](#). Paris.
- Open Government Partnership (2020) [\*Global Report. Democracy Beyond the Ballot Box\*](#). Washington, D.C.
- Prichard, Wilson (2016) [\*What have we learnt about taxation, statebuilding and accountability?\*](#)
- Rudiger, Anja (2017/18) [\*State of the field review: Fiscal Transparency and Accountability\*](#). International Budget Partnership, Carnegie Endowment for International Peace, and Transparency and Accountability Initiative
- Smith, E. with Rosenblum. P. (2011). [\*Enforcing the Rules: Government and Citizen Oversight of Mining\*](#). New York, NY: Natural Resource Governance Institute.
- Sovacool, B.K. & Andrews, N. (2015). [\*Does Transparency Matter? Evaluating the governance impacts of the Extractive Industries Transparency Initiative \(EITI\) in Azerbaijan and Liberia\*](#). *Resources Policy* 45 (2015): 183-192.
- Telgen, J. et al., (2016) [\*Public procurement reform: assessing interventions aimed at improving transparency\*](#).
- Transparency and Accountability Initiative (2018) [\*Taxation and accountability in developing countries\*](#). Washington, D.C.
- Transparency and Accountability Initiative (2019) [\*Civil society engagement in tax reform\*](#). Washington, D.C.
- Transparency International (2020). [\*Murky havens and phantom profits. The Tax Affairs of EU and UK banks\*](#). Berlin.
- World Bank (2016). [\*Integrating social accountability approaches into extractive industries projects\*](#). Washington, D.C.
- World Bank (2017). [\*World Development Report: Governance and the Law\*](#). Washington, D.C.

## 4.2 Tendances en matière de financement : Méthodologie et données

Les articles sur les tendances de financement sont rédigés par Jenny Lah. Ils ont été sélectionnés et adaptés à partir d'un rapport non publié, rédigé dans le cadre d'une analyse du paysage de TPR entreprise par OTT Consulting pour informer la nouvelle stratégie de subventionnement de type TPR de la Fondation Hewlett pour 2020-2025.

Cette analyse s'appuie sur des données, des documents des financeurs, d'autres nouvelles et rapports et une série de discussions semi-structurées avec 16 financeurs et experts. Le Système de notification des pays créanciers (SNPC) du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) est une source essentielle pour l'échelle et les tendances du financement. Les autres sources de données vérifiées comprennent SDG Funders, Advancing Human Rights du Human Rights Funders Network (HRFN) et Candid, Aid Atlas et les rapports de l'International Aid Transparency Initiative (IATI) via d-portal.

En termes de documentation, les sites web des financeurs ont été examinés, et des recherches sur Google ont été entreprises pour découvrir des nouvelles, des annonces et d'autres rapports. Les principaux sites examinés sont les suivants : Devex, Donor Tracker, le CAD de l'OCDE et l'Initiative sur la Transparence et la Redevabilité (ITR).

En raison du manque de temps et de données, certains types de financement sont laissés de côté, notamment le financement par les gouvernements nationaux, le financement communautaire, le secteur privé à but lucratif et le financement par l'État chinois. Pour de nombreuses questions relatives aux thématiques de TPR, la principale source de financement est constituée par les gouvernements nationaux. Il convient de garder cela à l'esprit lors de l'interprétation des données, car une diminution du financement international peut en fait signifier que le gouvernement a augmenté son propre financement.

Des entretiens ont été menés avec des personnes affiliées à :

- Ministère des affaires étrangères, Danemark (donateur bilatéral)
- Fondation Ford (Philanthropie)
- Fondation Gates (Philanthropie)
- HRFN (Réseau)
- CRDI (Afrique de l'Ouest) (donateur bilatéral)
- Luminare (Philanthropie)
- Ministère des affaires étrangères, Finlande (donateur bilatéral)

- OECD GovNet (Réseau)
- OSF (Philanthropie)
- OSIWA (Philanthropie)
- Sida (donateur bilatéral)
- TAI (Réseau)
- UK FCDO (donateur bilatéral)
- USAID (donateur bilatéral)
- Wellspring (Philanthropie)
- Banque mondiale (multilatéral)

#### 4.2.1 Références

African Development Bank. (2019, December 11). ADF-15 replenishment: Donors commit \$7.6 billion, a 32% boost from last replenishment, in support of Africa's low-income, fragile, countries. Retrieved from African Development Bank News: <https://www.afdb.org/en/news-and-events/press-releases/adf-15-replenishment-donors-commit-76-billion-32-boost-last-replenishment-support-africas-low-income-fragile-countries-33074>

African Development Fund. (2016). ADF-14 Report: Fourteenth Replenishment of the African Development Fund. Retrieved from African Development Fund Portal: <https://frmb.afdb.org/documents/78/ADF-14%20Report.pdf>

African Development Institute. (2020, September). Policies for Enhancing Resilience and Transparency in Public and Private Finance Management in post COVID-19 Africa. Retrieved from AfDB News and Events: <https://www.afdb.org/en/news-and-events/events/policies-enhancing-resilience-and-transparency-public-and-private-finance-management-post-covid-19-africa-37522>

Alliance Sahel. (2020). The Sahel Alliance. Retrieved from <https://www.alliance-sahel.org/en/sahel-alliance/>

Baguios, A. (2020, July 3). Aid may be inherently racist and colonial, but altruism is not — that's a cause for hope. Retrieved from Aid Re-imagined on Medium: <https://medium.com/aidreimagined/aid-may-be-inherently-racist-and-colonial-but-altruism-is-not-thats-a-cause-for-hope-c77e7a33b899>

Batten, S. T., Jones, E. M., MacKrell, L., & Petit-Frere, J. (2020, August 25). Guiding a Giving Response to Anti-Black Injustice. Retrieved from Bridgespan Group: <https://www.bridgespan.org/insights/library/philanthropy/guiding-a-giving-response-to-anti-black-injustice#Framework>

---

## OTT Consulting

Biden, J. (2019, July 20). The Power of America's Example: The Biden Plan for Leading the Democratic World to Meet the Challenges of the 21st Century. Retrieved from JoeBiden.com: <https://joebiden.com/americanleadership/>

Brown, A. (2020, September 14). New Fund Seeks to Put Racial Equity at the Center of Philanthropy. Retrieved from Triple Pundit: <https://www.triplepundit.com/story/2020/racial-equity-philanthropy/260076>

Candid. (2020). Funding for racial equity. Retrieved from Candid Special Issue: <https://candid.org/explore-issues/racial-equity>

Cheney, C. (2020, January 6). INGOs can help dismantle development's 'white gaze,' PopWorks Africa founder says. Retrieved from Devex: <https://www.devex.com/news/ingos-can-help-dismantle-development-s-white-gaze-popworks-africa-founder-says-96237>

Daar, N., & Tamale, N. (2020, October 12). A Virus of Austerity? The COVID-19 spending, accountability, and recovery measures agreed between the IMF and your government. Retrieved from Oxfam Blogs: <https://www.oxfam.org/en/blogs/virus-austerity-covid-19-spending-accountability-and-recovery-measures-agreed-between-imf-and>

DAC Network on Governance. (2021, January 22). DAC Official Development Assistance to Governance: An Overview (2009-2018). Retrieved from OECD DAC: [https://one.oecd.org/document/DCD/DAC/GOVNET\(2021\)5/en/pdf](https://one.oecd.org/document/DCD/DAC/GOVNET(2021)5/en/pdf)

DAC Working Party on Development Finance Statistics. (2020). COVID-19 Survey – Main Finding. Paris: OECD. Retrieved from [http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=DCD/DAC/STAT\(2020\)35&docLanguage=En](http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=DCD/DAC/STAT(2020)35&docLanguage=En)

Dalberg. (2020, July 23). Philanthropy in the era of Covid-19. Retrieved from Dalberg: <https://dalberg.com/our-ideas/philanthropy-in-the-era-of-covid-19/>

Development Initiatives. (2021, April 22). DI's response to Raab's statement on aid cuts. Retrieved from Development Initiatives: <https://devinit.org/what-we-do/news/dis-response-raabs-statement-aid-cuts/>

Dickson, A. (2020, November 26). Spending Review: Reducing the 0.7% aid commitment. Retrieved from House of Commons Library:

<https://commonslibrary.parliament.uk/spending-review-reducing-the-aid-commitment/>

Dodd, A., Breed, D., & Coppard, D. (2020, November 9). How is aid changing in the Covid-19 pandemic? Retrieved from Development Initiatives: <https://devinit.org/resources/how-aid-changing-covid-19-pandemic/>

Duggan et al., J. (2020, October). Is the World Bank's COVID-19 Crisis Lending Big Enough, Fast Enough? New Evidence on Loan Disbursements. Retrieved from Center for Global Development: <https://www.cgdev.org/sites/default/files/world-banks-covid-crisis-lending-big-enough-fast-enough-new-evidence-loan-disbursements.pdf>

Equality Fund; Canadian Women's Foundation; Community Foundations of Canada. (2020, April). Principles for Feminist Funding. Retrieved from Equality Fund: <https://equalityfund.ca/files/share/Feminist-Philanthropy-EN.pdf>

European Commission. (2020). Africa-EU Partnership. Retrieved from European Commission International Cooperation and Development: [https://ec.europa.eu/international-partnerships/topics/africa-eu-partnership\\_en](https://ec.europa.eu/international-partnerships/topics/africa-eu-partnership_en)

European Commission. (2020, October 20). EU steps up support for Africa's Central Sahel countries. Retrieved from EU Press Corner: [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/IP\\_20\\_1950](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/IP_20_1950)

European Partnership for Democracy. (2019). Louder than words? Connecting the dots of European democracy support. Buxelles: European Partnership for Democracy. Retrieved from <https://epd.eu/review/>

European Union. (2020, November). EU Action Plan on Human Rights and Democracy 2020-2024. Retrieved from EEAS Human Rights and Democracy: [https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/414/human-rights-democracy\\_en](https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/414/human-rights-democracy_en)

Federal Ministry for Economic Cooperation and Development, Germany. (2017). A Marshall Plan with Africa. Retrieved from BMZ: [https://www.bmz.de/en/countries\\_regions/marshall\\_plan\\_with\\_africa/index.html](https://www.bmz.de/en/countries_regions/marshall_plan_with_africa/index.html)

Ford Foundation. (2021, March 25). Ford Foundation Supports Launch of First Global Fund Addressing Key Issues Facing Black Women. Retrieved from Ford Foundation

---

## OTT Consulting

News: <https://www.fordfoundation.org/the-latest/news/ford-foundation-supports-launch-of-first-global-fund-addressing-key-issues-facing-black-women/>

Ford Foundation. (ND). Funder Guidance for Engaging Grantees on DEI. Retrieved from Ford Foundation Learning: [https://www.fordfoundation.org/media/5000/ff\\_dei\\_funderguidance\\_final\\_2.pdf](https://www.fordfoundation.org/media/5000/ff_dei_funderguidance_final_2.pdf)

Heller, N. (2016, November 7). Open Government: Moving beyond arguments on the 'right thing to do'. Retrieved from R4D: <https://r4d.org/blog/open-government-moving-beyond-arguments-right-thing/>

Hodal, K. (2019, October 14). Aid sector forced into greater transparency by #MeToo movement. Retrieved from The Guardian: <https://www.theguardian.com/world/2019/oct/14/aid-sector-forced-into-greater-transparency-by-metoo-movement>

Horta, K., & Wang, W. (2020, October 22). The AIIB's Transparency Deficit. Retrieved from Project Syndicate: <https://www.project-syndicate.org/commentary/asian-infrastructure-investment-bank-environmental-social-risks-by-korinna-horta-and-wawa-wang-2020-10>

International IDEA. (2020, December 9). Nearly half of democracies have regressed on basic rights in 2020 with measures to combat COVID-19 pandemic. Retrieved from International IDEA News: <https://www.idea.int/news-media/news/nearly-half-democracies-have-regressed-basic-rights-2020-measures-combat-covid-19>

Jones, M. (2020, October 6). COVID aid could bring years of austerity, charities warn IMF. Retrieved from Reuters: <https://www.reuters.com/article/health-coronavirus-imf-austerity-int/covid-aid-could-bring-years-of-austerity-charities-warn-imf-idUSKBN26R1KZ>

Kellogg Foundation. (2020). About. Retrieved from Racial Equity 2030: <https://www.racialequity2030.org/about>

Lah, J. (2017). Think Tank Funding in Developing Countries: Status and Outlook. Ottawa: Think Tank Initiative. Retrieved from [http://www.thinktankinitiative.org/sites/default/files/Think%20Tank%20Funding%20in%20Developing%20Countries\\_Final%20Report.pdf](http://www.thinktankinitiative.org/sites/default/files/Think%20Tank%20Funding%20in%20Developing%20Countries_Final%20Report.pdf)

---

## OTT Consulting

Lawrence, S., & Fine, M. (2021, January). Approaching the Intersection: Will a Global Pandemic and National Movement for Racial Justice Take Philanthropy Beyond Its Silos? Retrieved from TCC Group: [https://www.tccgrp.com/wp-content/uploads/Approaching-the-Intersection\\_TCC-Group\\_January-2021.pdf](https://www.tccgrp.com/wp-content/uploads/Approaching-the-Intersection_TCC-Group_January-2021.pdf)

Libra Foundation. (2020, September 10). New Initiative Rallies Philanthropy Behind Black-Led Grassroots Organizing. Retrieved from Libra Foundation: <https://www.thelibrafoundation.org/2020/09/new-initiative-rallies-philanthropy-behind-black-led-grassroots-organizing/>

Maloney, C. (2020, March 23). How the Journey to Self-Reliance is Changing the Way USAID Works. Retrieved from USAID on Medium: <https://medium.com/usaid-2030/how-the-journey-to-self-reliance-is-changing-the-way-usaid-works-3074c58f2f2f>

Mathew, A., & Naylor, N. (2020, November 11). Anti-Blackness Is Global and Gendered—Philanthropy’s Response Must Be, Too. Nonprofit Quarterly. Retrieved from <https://nonprofitquarterly.org/anti-blackness-is-global-and-gendered-philanthropys-response-must-be-too/>

Menocal, A. R., & OECD. (2020, March 4). What does "inclusive governance" mean? Retrieved from OECD DAC Network on Governance: <https://www.oecd.org/dac/what-does-inclusive-governance-mean-960f5a97-en.htm>

Ministry for Foreign Affairs, Sweden. (2020, September 25). Friends in Defence of Democracy. Retrieved from Government Offices of Sweden: <https://www.government.se/statements/2020/09/announcement-friends-in-defence-of-democracy/>

Mwangi, J., Tsan, M., & Tweed, M. (2020, November 6). The Role of African Philanthropy in Responding to Covid-19. Retrieved from Dalberg: <https://dalberg.com/our-ideas/the-role-of-african-philanthropy-in-responding-to-covid-19/>

OECD. (2020). Development Co-operation Report 2020. Paris: OECD. Retrieved from <https://www.oecd.org/dac/development-co-operation-report-20747721.htm>

OECD DAC. (2020). Development finance data. Retrieved from OECD Development Co-operation Directorate: <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-data/>



---

## OTT Consulting

OECD DAC. (2021, April 13). COVID-19 spending helped to lift foreign aid to an all-time high in 2020 but more effort needed. Retrieved from OECD Newsroom:

<https://www.oecd.org/newsroom/cov>

Open Government Partnership. (2020, September 21). How has social accountability been reshaped to respond to the COVID-19 crisis? Retrieved from Open Gov Hub:

<http://opengovhub.org/events/9/2020/pandemic-promises-tracking-service-delivery-with-social-accountability>

Open Society Foundations. (2020). Equality and Antidiscrimination. Retrieved from Open Society Foundation:

<https://www.opensocietyfoundations.org/what-we-do/themes/equality-and-antidiscrimination>

Other Foundation. (2014). Participatory Grant Making: A success story from southern Africa. Other Foundation. Retrieved from

<http://theotherfoundation.org/wp-content/uploads/2014/12/Report-Pilot-Peer-Review-Grant-Making-Initiative.pdf>

Provost, C. (2014, March 14). OECD donors consider pulling plug on aid to richer developing countries. The Guardian. Retrieved from

<https://www.theguardian.com/global-development/2014/mar/12/oecd-donors-aid-middle-income-countries>

Raab, D. (2020, November 26). Official Development Assistance: Foreign Secretary's statement, November 2020 . Retrieved from Foreign, Commonwealth & Development Office:

<https://www.gov.uk/government/speeches/official-development-assistance-foreign-secretarys-statement-november-2020>

Ruble, M. I., & LaVant, A. (2020, October 26). Disability Inclusion Toolkit. Retrieved from Ford Foundation Learning:

<https://www.fordfoundation.org/work/learning/research-reports/disability-inclusion-toolkit/>

Schultz, A. (2020, December 22). Racial Justice Grants Are Surging, but Donors Seek Advice. Retrieved from Barrons:

<https://www.barrons.com/articles/racial-justice-grants-are-surging-but-donors-seek-advice-01608665936>

Schwieb, J., Wallington, C., Holland, M., & Magoronga, W. (2020). The Landscape of Large-Scale Giving by African Philanthropists. Boston: Bridgespan Group. Retrieved from <https://www.bridgespan.org/forms/download/download-landscape-large-scale-giving-africa>

Steensen, S. (2014). Keeping ODA focused in a shifting world. In OECD, Development Co-operation Report 2014. Paris: OECD. Retrieved from Development Co-: <https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/dcr-2014-6-en.pdf?expires=1609633490&id=id&accname=guest&checksum=E4CD91EAD63B42FoCoBCE3F69907303D>

The Racial Equity Index. (2020). Global Mapping Survey. Retrieved from The Racial Equity Index : <https://www.theraciaequityindex.org/global-mapping-survey#survey>

USAID. (2019, November 22). The Principles of Locally Led Development . Retrieved from USAID: <https://www.usaid.gov/who-we-are/organization/bureaus/bureau-economic-growth-education-and-environment/office-local-sustainability/locally-led-development>

USAID. (2020, February 12). The Office of Local Sustainability Unsolicited Solutions for Locally Led Development. Retrieved from USAID Who We Are: <https://www.usaid.gov/who-we-are/organization/bureaus/bureau-economic-growth-education-and-environment/office-local-sustainability/unsolicited-solutions-for-locally-led-development>

USAID. (ND). Journey to Self-Reliance Fact Sheet. Retrieved from USAID: [https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1870/J2SR\\_Fact\\_Sheet.pdf](https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1870/J2SR_Fact_Sheet.pdf)

Van de Poel, J. (2020, June 15). Covid-19 and Official Development Assistance: current issues and challenges. Retrieved from Eurodad: [https://www.eurodad.org/covid19\\_oda\\_challenges](https://www.eurodad.org/covid19_oda_challenges)

Weisenfeld, P. (2020, June 17). Calls for racial justice are a wake-up for the global development community. Retrieved from Devex.

World Bank Group. (2020). Global Governance Program. Washington, DC: World Bank.

Worley, W. (2020, December 12). FCDO's chief economist reveals how aid cuts were decided. Retrieved from Devex: <https://www.devex.com/news/fedo-s-chief-economist-reveals-how-aid-cuts-were-decided-98763>

Zühr, R., Dwyer, S., & Lüdemann, C. (2020, July 2). Donor countries' international COVID-19 response following the June 27 'Global Goal: Unite for Our Future' summit.

Retrieved from Donor Tracker: <https://donortracker.org/insights/donor-countries-international-covid-19-response-following-june-27-global-goal-unite-our>

### 4.3 Instantanés de TPR par pays : Méthodologie et données

Les instantanés de TPR par pays ont été adaptés d'un rapport non publié, rédigé dans le cadre d'une analyse du paysage de TPR entreprise par OTT Consulting pour informer la nouvelle stratégie d'octroi de subventions de la Fondation Hewlett. Le rapport s'est concentré sur les tendances qui ont des implications pour l'agenda TPR dans un certain nombre de pays où la Fondation Hewlett est active : Burkina Faso, Ghana, Kenya, Sénégal et Tanzanie.

Cette évaluation rapide des tendances observées dans les pays avait la finalité de répondre à deux questions de l'analyse du paysage :

1. Quels sont les facteurs qui façonnent les résultats de la gouvernance dans les pays cibles (Burkina Faso, Ghana, Kenya, Sénégal et Tanzanie), y compris les principales causes de la mauvaise gouvernance et des lacunes en matière de redevabilité, ainsi que les facteurs contribuant à la bonne gouvernance ?
2. Quels sont les principaux défis qui ont émergé ou se sont aggravés ? En particulier, quelle est la prévalence de la fermeture de l'espace civique dans les pays concernés ?

Pour répondre à ces questions, nous avons recueilli, lorsque cela était possible et approprié, des informations dans deux grands domaines : (1) Les tendances en matière de croissance des revenus, de pauvreté, d'inégalité, de développement humain, de performance en matière de prestation de services et de gouvernance (dans des domaines tels que l'ouverture du gouvernement, la responsabilité politique et l'efficacité de l'État). (2) Tendances des facteurs qui façonnent le contexte de la gouvernance et de la prestation de services. Ces facteurs comprennent :

- Contexte : il peut s'agir de la géographie d'un pays, de son profil démographique, des attitudes et comportements de la population et des changements technologiques.
- Les intérêts et les programmes des acteurs nationaux, régionaux et internationaux concurrents, les relations de pouvoir entre eux et la manière dont ils ont évolué au fil du temps et de l'histoire.

- Institutions - les règles, normes, pratiques et relations qui influencent le comportement individuel et collectif dans le domaine de la gouvernance et de la prestation de services. Elles peuvent être formelles et largement comprises sous la forme de lois et de règlements, ou informelles et uniquement comprises par certains groupes de personnes.
- Réseaux politiques - les relations entre les acteurs responsables des décisions politiques et ceux, tels que les groupes d'intérêt ou les niveaux de gouvernement, avec lesquels ils se consultent et négocient.
- Les idées sur la gouvernance et la prestation de services et la manière dont elles sont partagées au sein des principaux groupes de parties prenantes.
- Les événements (ou moments critiques), qui peuvent être routiniers et anticipés, comme les élections, ou des incidents imprévus comme les crises sociales ou naturelles.

#### 4.3.1 Méthodes et sources de données

Nous avons examiné la documentation et interviewé un expert en gouvernance pour chacun des cinq pays. La documentation comprenait :

- Analyses d'économie politique au niveau des pays et des secteurs.
- Rapports par pays de la Fondation Bertelsmann, du département d'État américain, de Freedom House, de Civicus et d'Afrobarometer.

#### 4.3.2 Limitations

Nous avons espéré en dire plus sur l'impact de Covid-19. Cependant, la plupart de nos données proviennent de sources écrites publiées avant le début de la pandémie de covid-19, d'où le manque de données à ce sujet.

#### 4.3.3 Références

Abizaid, O (2019) '[Building a More Inclusive and Prosperous Dakar: Recommendations from Informal Workers](#)'. Published by Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing (WIEGO)

Africa Confidential (2014) 'Power Fraud Unravels', Africa Confidential, 55 (19): pp 5-6

Akouwerabou, B.D. and Bako, P. (2013) : "Marchés publics et Petites et moyennes entreprises (P.M.E.) au Burkina Faso : Quelle gouvernance ?"

Andreoni, A (2017) 'Anti-corruption in Tanzania: a political settlements analysis'. Anti-Corruption Evidence (ACE). Working paper 1. School of Oriental and African Studies (SOAS).

Bertelsmann Stiftung's Transformation Index (BTI) 2020. [Tanzania report](#).

Branch, D. (2011) Kenya: Between Hope and Despair, 1963 – 2011 New Haven and London, Yale University Press

Bratton, M., Seekings, J. and Armah-Attoh, D (2019) 'Better but not good enough? How Africans see the delivery of public services'. Afrobarometer Dispatch no. 290.

BTI (2018). [Burkina Faso Country Report](#). BTI.

David-Barrett, E. & Okamura, K. (2015). [Norm Diffusion and Reputation: The Rise of the Extractive Industries Transparency Initiative](#). Governance 29(2): 227-246).

Eriksen, S.S. (2018) 'Tanzania: A Political-Economy Analysis'. Oslo: Norwegian Institute of International Affairs. Report commissioned by the Norwegian Ministry of Foreign Affairs

Feng, J. (2015) '[As African cities grow, rural-urban divides widen too](#)'. 22 July.

Florez, J., Guerzovich, F., Mills, L. and Tonn, J. (2018) [From Grievance to Engagement – How People Decide to Act Against Corruption. Unpacking context and causal mechanisms that determine how and why individuals choose to engage in anti-corruption mechanisms](#). Global Integrity and Transparency International

Freedom House (2020). [Freedom in the World 2020 – Tanzania](#)

Freedom House. (2018). [Freedom in the World 2018: Burkina Faso Profile](#). Washington, D.C.:

GAN Anti-corruption portal (2016). [Burkina Faso Corruption Report](#). GAN.

Garda World (2018). [Burkina Faso Country Report](#). Garda World.

Global Partnership for Social Accountability. (2015). [Results Framework](#)

Gloppen, Siri, (2003), 'The Accountability Function of Courts in Tanzania and Zambia' in Democratization vol.10 no 4

Grandvoinet, H., Ghazia A. and Shomikho R. (2015) Opening the Black Box: The Contextual Drivers of Social Accountability. New Frontiers of Social Policy Series. Chapter 3, pages 83-113. Washington, DC: World Bank. doi:10.1596/978-1-4648-0481-6

Harris, D., Domingo, P., Sianga, C., Chengullah, E. and Kavishe, C.B. (2011) '[The Political Economy of Social Accountability in Tanzania: Anti-logging Advocacy and the Mama Misitu Campaign](#)'. Report. London, Arusha: ODI and Tanzania Natural Resource Forum (TNRFF).

Harrison, T. (2018) Political economy analysis of the relationship between civil society organisations and local government in Tanzania, Brighton: IDS

Hoffman, Barak and Lindsay Robinson (2009), "Tanzania's Missing Opposition", in Journal of Democracy, Volume 20, Number 4, October, pp.123-136

Hossain, Naomi and Khurana, Nalini (2019) Donor responses and tools for responding to shrinking space for civil society: a desk study

Hussmann, Karen and Max Mmuya (2007) Anti-corruption policy making in practice: Tanzania – A Country Case Study. U4 REPORT 1:2007 PART 2E

Hyden, Goran (2005) [Why Do Things Happen The Way They Do?: A Power Analysis of Tanzania](#)

Kelsall, T. (2008). [Going with the Grain in African Development?](#) Development Policy Review 26(6)

Kelsall, Tim, Siri Lange, Simeon Mesaki and Max Mmuya with Jehova Roy Kaaya, Zephania Kambele, Glory Minja, Martin Mlele, Siana Ndesaulwa and Lucy Shule (2005) 'Understanding Patterns of Accountability in Tanzania Component 2: The bottom-up perspective - Final Report', Dar es Salaam, Bergen, Oxford: REPOA, Christian Michelsen Institute Oxford Policy Management

Khan, Mushtaq (2010) Political Settlements and the Governance of Growth-Enhancing Institutions. (Unpublished)

KIPRA – The Kenya Institute for Public Policy Research and Analysis (2019) An Assessment of the Public Expenditure and Financial Accountability in Makueni County. Policy Brief No. 69/2018-2019

Koussoube, E., Loada, A., Nebie, G. and Raffinot, M. (2014). 'Political economy of growth and poverty in Burkina Faso: power, institutions and rents'

Maliti, E. [Inequality in Education and Wealth in Tanzania: A 25-Year Perspective](#). Soc Indic Res 145, 901–921 (2019).

Msafiri, D (2018). '[Public service delivery in Tanzania: Fewer problems and bribes, improved satisfaction](#)'. Afrobarometer Dispatch No. 271. f

Nyirabu, M. (2002) 'The Multiparty Reform Process in Tanzania: The Dominance of the Ruling Party' in The African Journal of Political Science, 2002 Vol. 7 No. 2

O'Meally, S. (2013). [Mapping Context for Social Accountability: A Resource Paper](#). Washington, D.C.: World Bank.

OECD (2017). [Interactive data from OECD: Burkina Faso](#). Paris: OECD.

Pedersen, R.H. and Kweka, O (2017) 'The political economy of petroleum investments and land acquisition standards in Africa: The case of Tanzania'. Resources Policy, Elsevier, vol. 52(C), pages 217-225.

Therkildsen, O and Bourgoin, F (2012) Continuity and change in Tanzania's ruling coalition: legacies, crises and weak productive capacity, DIIS Working Paper 2012:06

Transparency International Kenya (2020) 'County Governance Status Report (CGSR), Nairobi

UNDP (2018) '[Human Development Indices and Indicators: 2018 Statistical Update - Briefing note for countries on the 2018 Statistical Update Tanzania \(United Republic of\)](#)'.

UNICEF (2017) 'Political Economy Analyses in Countries in Eastern and Southern Africa Case Study – Tanzania Mainland Political Economy Analysis'. UNICEF Tanzania.

---

## OTT Consulting

UNU-WIDER (2014) '[Burkina Faso – growth without poverty reduction](#)'. Research Brief 10/15.

World Bank (2015). [Burkina Faso - Public Sector Modernization Program Project](#). World bank.





[www.onthinktanks.org](http://www.onthinktanks.org)